



Rogers Sugar enregistre une rentabilité record au troisième trimestre grâce au rendement élevé des secteurs des produits de l'érable et du sucre

Rogers Sugar Inc. (la « Société », « Rogers », « RSI », « notre », « nos », « nous ») (TSX : RSI) présente aujourd'hui ses résultats du troisième trimestre et des neufs premiers mois de l'exercice 2024. Le BAIIA ajusté consolidé du trimestre a augmenté pour s'établir à 34,5 millions de dollars, grâce au rendement élevé des secteurs des produits de l'érable et du sucre de la Société.

Le BAIIA ajusté consolidé trimestriel représente un record au chapitre de la rentabilité pour le troisième trimestre de Rogers Sugar, grâce aux conditions de marché favorables et aux retombées constantes des efforts de la direction visant à optimiser les activités et à accroître la rentabilité. La Société demeure sur la bonne voie pour dégager un BAIIA ajusté record pour un troisième exercice d'affilée.

« L'accent que nous avons mis sur l'optimisation des activités afin de générer une croissance constante, rentable et durable a encore une fois donné d'excellents résultats », a déclaré Mike Walton, président et chef de la direction de Rogers et Lantic Inc. « Nous nous attendons toujours à observer des tendances positives pour la demande de sucre dans les années à venir et nous réalisons les investissements nécessaires pour que l'entreprise prenne de l'expansion et se positionne de manière à en tirer parti à long terme. »

Principaux résultats consolidés du troisième trimestre de l'exercice 2024 (non audité)	T3 2024	T3 2023	CUM 2024	CUM 2023
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits	309 091	262 285	898 734	796 677
Marge brute	36 635	41 685	126 140	124 534
Marge brute ajustée ¹⁾	47 742	34 912	141 353	115 138
Résultat des activités d'exploitation	16 315	24 008	67 129	72 148
BAIIA ¹⁾	23 372	30 523	88 081	91 681
BAIIA ajusté ¹⁾	34 479	23 750	103 294	82 285
Bénéfice net	7 379	14 177	35 167	39 913
de base par action	0,06	0,13	0,31	0,38
dilué par action	0,06	0,12	0,28	0,35
Bénéfice net ajusté ¹⁾	16 337	8 749	47 841	33 211
Bénéfice net ajusté de base par action ¹⁾	0,13	0,08	0,42	0,32
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois ¹⁾	74 542	47 846	74 542	47 846
Dividendes par action	0,09	0,09	0,27	0,27
Volumes				
Sucre (en tonnes métriques)	185 799	191 411	548 793	579 807
Sirup d'érable (en milliers de livres)	11 392	9 630	35 021	33 508

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.



- La société a dégagé un BAIIA ajusté¹⁾ consolidé de 34,5 millions de dollars et de 103,3 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2024, ce qui représente une hausse de 10,7 millions de dollars et de 21,0 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, sous l'effet essentiellement de la solide performance de nos deux secteurs d'activité.
- Le bénéfice net ajusté par action s'est établi à 0,13 \$ pour le troisième trimestre, en hausse de 0,05 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur du sucre a été élevé au troisième trimestre de l'exercice 2024, s'établissant à 30,1 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 9,4 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent attribuable à l'augmentation de la marge brute ajustée, contrebalancée en partie par la hausse des charges administratives et de vente.
- Les volumes de ventes du secteur du sucre ont diminué de 5 600 tonnes métriques pour s'établir à environ 185 800 tonnes métriques au troisième trimestre, en raison du calendrier et de la légère baisse de la demande en Amérique du Nord.
- La marge brute ajustée¹⁾ du secteur du sucre s'est élevée à 225 \$ par tonne métrique au troisième trimestre de 2024, par rapport à une marge brute ajustée¹⁾ de 159 \$ par tonne métrique pour la période correspondante de l'exercice précédent, avant tout par suite de l'augmentation de la marge dans son ensemble en raison de l'amélioration des prix de vente, contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur des produits de l'érable s'est établi à 4,4 millions de dollars au troisième trimestre, ce qui constitue une hausse de 1,4 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable en grande partie à une hausse des prix de vente moyens, à l'augmentation des volumes de ventes et à une réduction des charges d'exploitation.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée¹⁾ dans le secteur des produits de l'érable s'est établi à 10,4 % au troisième trimestre, comparativement à un pourcentage de la marge brute ajustée¹⁾ de 9,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des prix de vente moyens plus élevés et de la diminution des charges d'exploitation du fait de la mise en œuvre d'initiatives d'automatisation et d'amélioration continue à la fin de l'exercice 2023.
- Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ pour la période de douze mois close le 29 juin 2024 se sont chiffrés à 74,5 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 26,7 millions de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du BAIIA ajusté¹⁾ consolidé et de la baisse des charges d'intérêts à court terme, du calendrier des versements d'intérêts et des frais de financement différés.
- Compte tenu des solides résultats des neuf premiers mois de l'exercice 2024 pour nos deux secteurs d'activité, nous prévoyons que nos résultats financiers seront plus élevés en 2024 qu'en 2023.
- Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires pour un total de 11,5 millions de dollars.
- La phase de construction de la portion montréalaise de notre projet d'expansion visant l'accroissement de la capacité de production et de logistique de nos activités de raffinage de sucre de l'Est du Canada à Montréal et à Toronto (précédemment, le « projet d'expansion »; maintenant, le « projet LEAP ») a commencé. Les commandes relatives à l'équipement de raffinage du sucre et à d'autres grands équipements de production et de logistique ont été passées aux fournisseurs. Au cours du troisième trimestre, nous avons identifié des coûts supplémentaires pour le projet LEAP. Nous prévoyons de fournir une estimation révisée du coût du projet LEAP à l'automne 2024.
- Le 8 août 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action, lequel sera payable au plus tard le 10 octobre 2024.

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.



Secteur du sucre

Principaux résultats du secteur du sucre pour le troisième trimestre de l'exercice 2024 (non audité)	T3 2024	T3 2023	CUM 2024	CUM 2023
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits	252 453	215 831	725 218	637 253
Marge brute	31 304	35 772	107 710	108 885
Marge brute ajustée ¹⁾	41 862	30 494	123 041	102 300
par tonne métrique (\$/TM) ¹⁾	225	159	224	176
Charges administratives et de vente	11 003	7 811	31 197	25 547
Frais de distribution	6 137	6 821	18 415	17 223
Résultat des activités d'exploitation	14 164	21 140	58 098	66 115
BAIIA ¹⁾	19 553	26 002	74 047	80 567
BAIIA ajusté ¹⁾	30 111	20 724	89 378	73 982
Volumes (en tonnes métriques)				
Volume total	185 799	191 411	548 793	579 807

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024, les produits ont augmenté de 36,6 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'apport plus important des activités liées au raffinage. Cette variation a été contrebalancée en partie par la baisse du prix moyen du sucre brut n° 11 et la diminution des volumes de ventes.

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024, les volumes de ventes de sucre se sont chiffrés à environ 185 800 tonnes métriques, soit une baisse d'environ 3 %, ou 5 600 tonnes métriques, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par la légère baisse de la demande en Amérique du Nord.

La marge brute s'est chiffrée à 31,3 millions de dollars pour le trimestre considéré, et elle comprend une perte de 10,6 millions de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 35,8 millions de dollars, et elle comprenait un profit lié à l'évaluation à la valeur de marché de 5,3 millions de dollars.

La marge brute ajustée s'est établie à 41,9 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2024, par rapport à 30,5 millions de dollars pour la période correspondante de 2023. La marge brute ajustée a augmenté de 11,4 millions de dollars au troisième trimestre comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, hausse qui s'explique principalement par les marges plus élevées sur les ventes de sucre grâce à l'accroissement des prix moyens pour les activités liées au raffinage du sucre. Cette variation favorable a été contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production, qui est principalement attribuable à l'intensification des activités d'entretien et aux pressions inflationnistes liées au marché sur les coûts, de même qu'à l'incidence défavorable des volumes de ventes moins élevés.

La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 225 \$ pour le troisième trimestre, ce qui représente une hausse de 66 \$ par tonne métrique par rapport à l'exercice précédent. La variation favorable est principalement attribuable à l'augmentation de la marge dans son ensemble en raison de l'amélioration des prix de vente, contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production.

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2024 s'est établi à 14,2 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 7,0 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA du troisième trimestre de l'exercice 2024 s'est établi à 19,6 millions de dollars, par rapport à 26,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du troisième trimestre a augmenté de 9,4 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement du fait de la hausse de la marge brute ajustée et de la diminution des frais de distribution, contrebalancées en partie par l'augmentation des charges administratives et de vente.



Secteur des produits de l'érable

Principaux résultats du secteur des produits de l'érable pour le troisième trimestre de l'exercice 2024 (non audité)	T3 2024	T3 2023	CUM 2024	CUM 2023
Résultats financiers (en milliers de dollars)				
Produits	56 638	46 454	173 516	159 424
Marge brute	5 331	5 913	18 430	15 649
Marge brute ajustée ¹⁾	5 880	4 418	18 312	12 838
en pourcentage des produits ¹⁾	10,4 %	9,5 %	10,6 %	8,1%
Charges administratives et de vente	2 833	2 675	8 510	8 202
Frais de distribution	347	370	889	1 414
Résultat des activités d'exploitation	2 151	2 868	9 031	6 033
BAIIA ¹⁾	3 819	4 521	14 034	11 114
BAIIA ajusté ¹⁾	4 368	3 026	13 916	8 303
Volumes (en milliers de livres)				
Volume total	11 392	9 630	35 021	33 508

1) Se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

Les produits du troisième trimestre ont progressé de 10,2 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du prix de vente moyen et de l'augmentation des volumes de ventes.

La marge brute du trimestre considéré s'est chiffrée à 5,3 millions de dollars, et elle comprend une perte de 0,5 million de dollars liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute de la période correspondante de l'exercice précédent s'est chiffrée à 5,9 millions de dollars, et elle comprenait un profit de 1,5 million de dollars lié à l'évaluation à la valeur de marché.

Le pourcentage de la marge brute ajustée pour le troisième trimestre s'est établi à 10,4 %, par rapport à 9,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui traduit une hausse de 1,5 million de dollars de la marge brute ajustée, principalement attribuable à l'accroissement des prix moyens, aux volumes de ventes supplémentaires et au recul des charges d'exploitation découlant des économies réalisées grâce aux initiatives d'amélioration continue et d'automatisation mises en œuvre au deuxième semestre de l'exercice 2023.

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre de l'exercice 2024 s'est établi à 2,2 millions de dollars, comparativement à 2,9 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA du troisième trimestre de l'exercice 2024 s'est chiffré à 3,8 millions de dollars, par rapport à 4,5 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du troisième trimestre de l'exercice 2024 a augmenté de 1,3 million de dollars pour s'établir à 4,4 millions de dollars, principalement en raison de la hausse de la marge brute ajustée, comme il est expliqué plus haut.

PROJET LEAP

Le 11 août 2023, le conseil d'administration de Lantic a approuvé le projet LEAP. Cet investissement devrait faire augmenter d'environ 100 000 tonnes métriques la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné du marché canadien en croissance. Le projet LEAP devrait être achevé au premier semestre de l'exercice 2026 et son coût initial était estimé à 200 millions de dollars.

Les phases de planification et de conception du projet LEAP sont désormais terminées et la phase de construction a commencé. Les travaux de préparation du site et les démarches d'obtention des permis sont achevés pour le principal chantier de construction à Montréal. La planification détaillée de la portion torontoise du projet en est actuellement aux dernières étapes. Des commandes relatives à l'équipement de raffinage du sucre et à d'autres grands équipements de production et de logistique ont été passées aux fournisseurs.



Au cours du troisième trimestre, nous avons identifié des coûts supplémentaires relativement au projet LEAP, principalement attribuables à des changements touchant la conception, à la hausse des prix liés au marché pour les travaux de construction et à des nouvelles règles de sécurité. Malgré ces difficultés, nous demeurons convaincus de la valeur de cet investissement, qui est étayé par les assises économiques solides de l'industrie du sucre au Canada. Nous prévoyons de fournir une estimation révisée du coût du projet LEAP à l'automne 2024.

Nous finançons les coûts de construction du projet LEAP, y compris les coûts supplémentaires prévus, au moyen d'une combinaison de capitaux empruntés, de capitaux propres et de notre facilité de crédit renouvelable existante. Dans le cadre du plan de financement du projet LEAP, RSI a émis de nouvelles actions ordinaires au deuxième trimestre de 2024, pour un produit net de 112,5 millions de dollars. Au deuxième semestre de 2023, toujours dans le cadre du financement du projet LEAP, Lantic a conclu deux conventions de prêt garanti avec Investissement Québec pour un montant maximal de 65 millions de dollars. Nous prévoyons de prélever des fonds sur les prêts approuvés par Investissement Québec au début de l'exercice 2025.

Au 29 juin 2024, un montant de 43,2 millions de dollars, incluant des intérêts de 1,2 million de dollars, était inscrit à l'actif au titre des travaux de construction en cours, dans le bilan, pour le projet LEAP. Jusqu'à présent, la majeure partie des coûts engagés se rapportent aux phases de conception et de planification du projet, à la préparation du site à Montréal ainsi qu'aux acomptes versés sur les équipements de raffinage du sucre, de production et de logistique commandés auprès des fournisseurs. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024, un montant de 32,0 millions de dollars a été inscrit à l'actif dans le cadre du projet LEAP, comparativement à 11,2 millions de dollars pour l'exercice 2023.

PERSPECTIVES

La direction continue de mettre l'accent sur l'optimisation des activités et sur la croissance du BAIIA ajusté consolidé. Compte tenu des solides résultats des neuf premiers mois de l'exercice 2024 pour nos deux secteurs d'activité, nous prévoyons que nos résultats financiers seront plus élevés en 2024 qu'en 2023. La stabilité des activités de nos deux secteurs, les perspectives toujours positives du secteur du sucre en ce qui a trait à la demande du marché et aux prix, ainsi que la reprise que notre secteur des produits de l'érable a connue au cours des derniers trimestres, devraient entraîner une hausse du BAIIA ajusté consolidé pour l'exercice 2024 par rapport à l'exercice 2023.

Secteur du sucre

Nous nous attendons à ce que le secteur du sucre fasse bonne figure au cours de l'exercice 2024 et à ce qu'il surpasse les résultats de l'exercice 2023, malgré l'incidence défavorable du récent arrêt de travail à Vancouver qui a pris fin le 1^{er} février 2024. La demande sous-jacente de sucre et de produits contenant du sucre en Amérique du Nord demeure historiquement forte et soutient nos perspectives commerciales favorables. L'augmentation prévue de la marge du secteur du sucre découlant des ententes récemment négociées a une incidence positive sur nos résultats financiers, ce qui nous permet d'atténuer les récentes pressions inflationnistes sur les coûts, ainsi que la baisse des volumes de ventes attribuable principalement à l'arrêt de travail survenu récemment à Vancouver.

Le volume initialement prévu pour l'exercice 2024 était de 800 000 tonnes métriques, ce qui représente une augmentation de 4 700 tonnes métriques par rapport à l'exercice 2023. Compte tenu de l'incidence de l'arrêt de travail à Vancouver sur les volumes du premier semestre de l'exercice 2024 et de la légère diminution de la demande intérieure observée au troisième trimestre, nous prévoyons revoir à la baisse nos perspectives initiales en ce qui a trait aux volumes pour l'exercice 2024 de 40 000 tonnes métriques, pour les ramener à 760 000 tonnes métriques.

À Taber, la période des récoltes a donné 115 000 tonnes métriques de sucre de betterave, ce qui est supérieur de 10 000 tonnes métriques à la production de l'exercice précédent. La production plus élevée que prévu est attribuable à la qualité supérieure des betteraves reçues en 2024 associée aux conditions météorologiques plus favorables pendant la période de croissance et au rendement accru de l'usine tout au long du processus de coupe. Des betteraves à sucre ont été semées sur une superficie totale de 28 000 acres pour la récolte de l'année prochaine, soit la deuxième année de l'entente de deux ans signée en avril 2023. Les négociations avec l'association des producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta pour les récoltes subséquentes ont commencé et se poursuivront au cours des prochains mois.

Les coûts de production et les programmes d'entretien de nos trois usines de production devraient augmenter modérément en 2024 étant donné que les dépenses connexes continuent de subir l'effet des pressions actuelles liées au marché sur les coûts, et à mesure que nous continuons d'effectuer les activités d'entretien nécessaires pour assurer un processus de production sans heurts afin de répondre aux besoins de nos clients. Nous sommes déterminés à gérer nos coûts de façon responsable et nous avons mis en œuvre des initiatives d'optimisation et de contrôle dans toutes nos usines.



Les frais de distribution devraient augmenter légèrement en 2024. Ces dépenses rendent compte de la conjoncture actuelle du marché qui nécessite le transfert du sucre produit entre nos raffineries pour répondre à la demande de nos clients et de certains coûts engagés pour répondre aux besoins de nos clients avec du sucre raffiné importé.

Les charges administratives et de vente devraient augmenter en 2024 par rapport à 2023, ce qui s'explique surtout par les hausses des coûts liés au marché au titre de la charge de rémunération et des prix des services externes.

Compte tenu des éléments susmentionnés, nous nous attendons à ce que le BAIIA ajusté du secteur du sucre augmente au cours de l'exercice 2024 par rapport à l'exercice 2023, ce qui reflète la conjoncture actuellement très favorable du marché et la stabilité de nos activités.

Nous nous attendons à une baisse de nos coûts de financement au cours de l'exercice 2024, en raison surtout du calendrier de la partie financement par capitaux propres du projet LEAP, laquelle entraîne une augmentation temporaire de notre trésorerie disponible qui fera diminuer les frais d'intérêts associés à notre facilité de crédit renouvelable. Nous avons été en mesure d'atténuer l'incidence des récentes augmentations des taux d'intérêt et des coûts de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture sur plusieurs années. Nous prévoyons que notre stratégie de couverture continuera d'atténuer notre exposition à ces risques au cours de l'exercice 2024.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations des activités régulières devraient aussi demeurer stables pour l'exercice 2024. Nous prévoyons consacrer environ 28,0 millions de dollars à différentes initiatives liées à nos activités ordinaires. Cette estimation des dépenses d'investissement ne tient pas compte des dépenses engagées pour notre projet LEAP, actuellement estimées à 47,7 millions de dollars pour l'exercice 2024.

Secteur des produits de l'érable

Nous prévoyons une amélioration des résultats financiers de notre secteur des produits de l'érable en 2024 par rapport à l'exercice précédent. Au cours des derniers mois, nous nous sommes attachés à négocier des augmentations de prix fondées sur le marché et à optimiser les activités de nos usines de Granby et de Dégelis au moyen d'initiatives d'automatisation et d'amélioration continue. Ces initiatives appuient la reprise de notre secteur des produits de l'érable observée depuis les quatre derniers trimestres.

Le volume des ventes attendu pour l'exercice 2024 est de 45,4 millions de livres, soit près de 1,5 million de livres de plus que le volume de l'exercice précédent. Ces attentes au titre du volume des ventes tiennent compte de la conjoncture actuelle du marché et de la disponibilité de nouvelles quantités de sirop d'érable provenant des producteurs. La récolte de sirop d'érable de 2024 a été nettement meilleure que prévu et elle soutiendra la demande actuelle du marché, en plus de permettre le réapprovisionnement partiel de la réserve détenue par les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (les « PPAQ »). Ces dernières années, la réserve des PPAQ s'est épuisée en raison de récoltes inférieures à la moyenne.

Compte tenu des éléments susmentionnés, nous prévoyons que le BAIIA ajusté du secteur des produits de l'érable augmentera pour l'exercice 2024 par rapport à l'exercice 2023, en raison des avantages découlant des changements positifs que nous avons apportés au cours de l'exercice précédent.

Les dépenses en immobilisations du secteur des produits de l'érable ont diminué considérablement au cours des dernières années. Nous nous attendons à ce que ce secteur consacre des dépenses de l'ordre de 1,0 million de dollars à 1,5 million de dollars par année à des projets d'immobilisations. La principale motivation des projets d'immobilisations retenus est l'amélioration de la productivité et de la rentabilité au moyen de l'automatisation.

Se reporter à la rubrique « Énoncés prospectifs » ci-après.

Le rapport de gestion et les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Rogers pour le troisième trimestre de l'exercice 2024 peuvent être consultés sur www.LanticRogers.com ou sur SEDAR+ au www.sedarplus.ca.



Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux IFRS. Par mesure financière non conforme aux IFRS, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux IFRS présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant à nos activités. Pour obtenir plus d'informations, il faut se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » qui figure à la fin du rapport de gestion qui se rapporte au trimestre considéré.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent communiqué de presse :

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA s'entend du bénéfice avant les intérêts, l'impôt, l'amortissement et la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA ajusté s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement du coût des ventes, de la dépréciation du goodwill et de l'incidence fiscale sur ces ajustements.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.
- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers, et compte tenu des paiements de frais de financement différés, des obligations locatives et des dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée et des dépenses en immobilisations liées au projet LEAP.

Dans le présent communiqué de presse, nous traitons des mesures financières non conformes aux IFRS, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et, dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de nos résultats présentés aux termes des IFRS. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.



RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	T3 2024			T3 2023		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	31 304	5 331	36 635	35 772	5 913	41 685
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	10 558	549	11 107	(5 278)	(1 495)	(6 773)
Marge brute ajustée	41 862	5 880	47 742	30 494	4 418	34 912
Résultat des activités d'exploitation	14 164	2 151	16 315	21 140	2 868	24 008
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	10 558	549	11 107	(5 278)	(1 495)	(6 773)
Résultat ajusté des activités d'exploitation	24 722	2 700	27 422	15 862	1 373	17 235
Résultat des activités d'exploitation	14 164	2 151	16 315	21 140	2 868	24 008
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	5 389	1 668	7 057	4 862	1 653	6 515
BAIIA ¹⁾	19 553	3 819	23 372	26 002	4 521	30 523
BAIIA ¹⁾	19 553	3 819	23 372	26 002	4 521	30 523
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	10 558	549	11 107	(5 278)	(1 495)	(6 773)
BAIIA ajusté	30 111	4 368	34 479	20 724	3 026	23 750
Bénéfice net			7 379			14 177
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			11 107			(6 773)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			943			(203)
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(3 092)			1 548
Bénéfice net ajusté			16 337			8 749
Bénéfice net de base par action			0,06			0,13
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,07			(0,05)
Bénéfice net ajusté de base par action			0,13			0,08

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » pour de plus amples renseignements.



RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	CUM 2024			CUM 2023		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	107 710	18 430	126 140	108 885	15 649	124 534
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	15 331	(118)	15 213	(6 585)	(2 811)	(9 396)
Marge brute ajustée	123 041	18 312	141 353	102 300	12 838	115 138
Résultat des activités d'exploitation	58 098	9 031	67 129	66 115	6 033	72 148
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	15 331	(118)	15 213	(6 585)	(2 811)	(9 396)
Résultat ajusté des activités d'exploitation	73 429	8 913	82 342	59 530	3 222	62 752
Résultat des activités d'exploitation	58 098	9 031	67 129	66 115	6 033	72 148
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	15 949	5 003	20 952	14 452	5 081	19 533
BAIIA ¹⁾	74 047	14 034	88 081	80 567	11 114	91 681
BAIIA ¹⁾	74 047	14 034	88 081	80 567	11 114	91 681
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	15 331	(118)	15 213	(6 585)	(2 811)	(9 396)
BAIIA ajusté ¹⁾	89 378	13 916	103 294	73 982	8 303	82 285
Bénéfice net			35 167			39 913
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			15 213			(9 396)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			1 837			322
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(4 376)			2 372
Bénéfice net ajusté			47 841			33 211
Bénéfice net de base par action			0,31			0,38
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,11			(0,06)
Bénéfice net ajusté de base par action			0,42			0,32

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés » pour de plus amples renseignements.

Audioconférence et webémission

Rogers tiendra une audioconférence pour discuter des résultats du troisième trimestre de l'exercice 2024 le 8 août 2024 à 17 h 30 (heure de l'Est). Si vous souhaitez y participer par téléphone, veuillez composer le 1-800-717-1738. Pour accéder à la présentation webdiffusée en direct, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous :

<https://onlinexperiences.com/Launch/QReg/ShowUUID=2F8B1C1C-121F-4AEA-858F-53569C0604ED&LangLocaleID=1033>

Pour écouter l'enregistrement de l'audioconférence qui sera disponible peu après sa conclusion, composez le 1-877-674-7070 suivi du code d'accès 30571#. L'enregistrement sera disponible jusqu'au 8 août 2025. Il sera également possible d'écouter une émission audio webdiffusée en direct de l'audioconférence sur notre site à l'adresse www.LanticRogers.com.



À propos de Rogers Sugar

Rogers Sugar a été constituée en société sous le régime des lois du Canada. Elle détient la totalité des actions ordinaires de Lantic et ses bureaux administratifs sont situés à Montréal, au Québec. Lantic exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Lantic exploite également un centre de distribution à Toronto, en Ontario. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés principalement sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Lantic est propriétaire de la totalité des actions ordinaires de TMTC et son siège social est situé à Montréal, au Québec. TMTC exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis, et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de TMTC, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts par des distributeurs dans environ 50 pays et sont vendus au détail sous diverses marques.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur Rogers, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.LanticRogers.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs. Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- la demande future de sucre raffiné et de sirop d'érable et les volumes de ventes connexes,
- notre projet LEAP,
- les prix futurs du sucre brut n° 11,
- les pressions inflationnistes attendues sur les coûts,
- le prix du gaz naturel,
- les prévisions sur la production de sucre de betterave à notre usine de Taber,
- le niveau des dividendes futurs,
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales,
- les prévisions concernant la performance financière future.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avéreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée.

Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de Rogers. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle. Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieurs à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

M. Jean-Sébastien Couillard

Vice-président des finances, chef de la direction financière et secrétaire corporatif

Téléphone : 514 940-4350

Courriel : jscouillard@lantic.ca



ROGERS SUGAR INC.
Rapport financier T3 2024



Le présent rapport de gestion de Rogers Sugar Inc. (la « Société », « Rogers », « RSI » ou « nous », « nos » et « notre ») daté du 8 août 2024 doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et les notes y afférentes pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 29 juin 2024, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2023. Le présent rapport de gestion porte sur les résultats de Rogers, Lantic Inc. (« Lantic ») (Rogers et Lantic ci-après collectivement désignées par le « secteur du sucre »), The Maple Treat Corporation (« Maple Treat ») et Highland Sugarworks Inc. (« Highland ») (les deux dernières sociétés ci-après collectivement désignées par « TMTC » ou le « secteur des produits de l'érable »).

La direction est responsable de la préparation du présent rapport de gestion, lequel a été examiné et approuvé par le comité d'audit et par le conseil d'administration de Rogers.

TABLE DES MATIÈRES

NOS ACTIVITÉS.....	3
FAITS SAILLANTS	3
PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS.....	4
Résultats ajustés.....	5
INFORMATION SECTORIELLE	6
Secteur du sucre	7
Secteur des produits de l'érable	12
PERSPECTIVES	13
Secteur du sucre	14
Secteur des produits de l'érable	14
RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES.....	15
Produits totaux	15
Marge brute	16
Résultat des activités d'exploitation.....	16
Charges financières nettes	16
Imposition.....	17
Bénéfice net	17
Résumé des résultats trimestriels	18
Situation financière	19
Liquidités.....	19
Flux de trésorerie disponibles	20
Obligations contractuelles.....	22
Ressources en capital	22
TITRES EN CIRCULATION.....	23
RISQUES ET INCERTITUDES.....	23
MESURES NON CONFORMES AUX IFRS	24
PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES	28
CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS.....	28
CONTRÔLES ET PROCÉDURES.....	28
ÉNONCÉS PROSPECTIFS.....	28

NOS ACTIVITÉS

Tout au long de son histoire qui a commencé en 1888, Rogers a toujours su offrir au marché canadien des produits du sucre de haute qualité.

Lantic, la filiale entièrement détenue par Rogers, exploite des raffineries de sucre de canne à Montréal, au Québec, et à Vancouver, en Colombie-Britannique, ainsi qu'une usine de transformation du sucre de betterave à Taber, en Alberta, seule usine de transformation de la betterave au Canada. Les produits du sucre de Lantic sont commercialisés généralement sous la marque de commerce « Lantic » dans l'Est du Canada et sous la marque de commerce « Rogers » dans l'Ouest canadien. Ils comprennent le sucre cristallisé, le sucre à glacer, les cubes de sucre, la cassonade dorée et la cassonade brune, le sucre liquide ainsi que les sirops de spécialité. Nous exploitons également un centre de distribution à Toronto, en Ontario.

Maple Treat exploite des usines d'embouteillage à Granby, à Dégelis et à Saint-Honoré-de-Shenley, au Québec, ainsi qu'à Websterville, au Vermont. Les produits de Maple Treat, qui comprennent le sirop d'érable, le sucre d'érable et les produits dérivés du sirop d'érable, sont offerts principalement par des distributeurs dans environ 50 pays.

Nos activités sont regroupées en deux secteurs distincts, soit le secteur du sucre qui englobe notamment le sucre raffiné et ses sous-produits, et le secteur des produits de l'érable, qui englobe notamment le sirop d'érable et les produits à base de sirop d'érable.

FAITS SAILLANTS

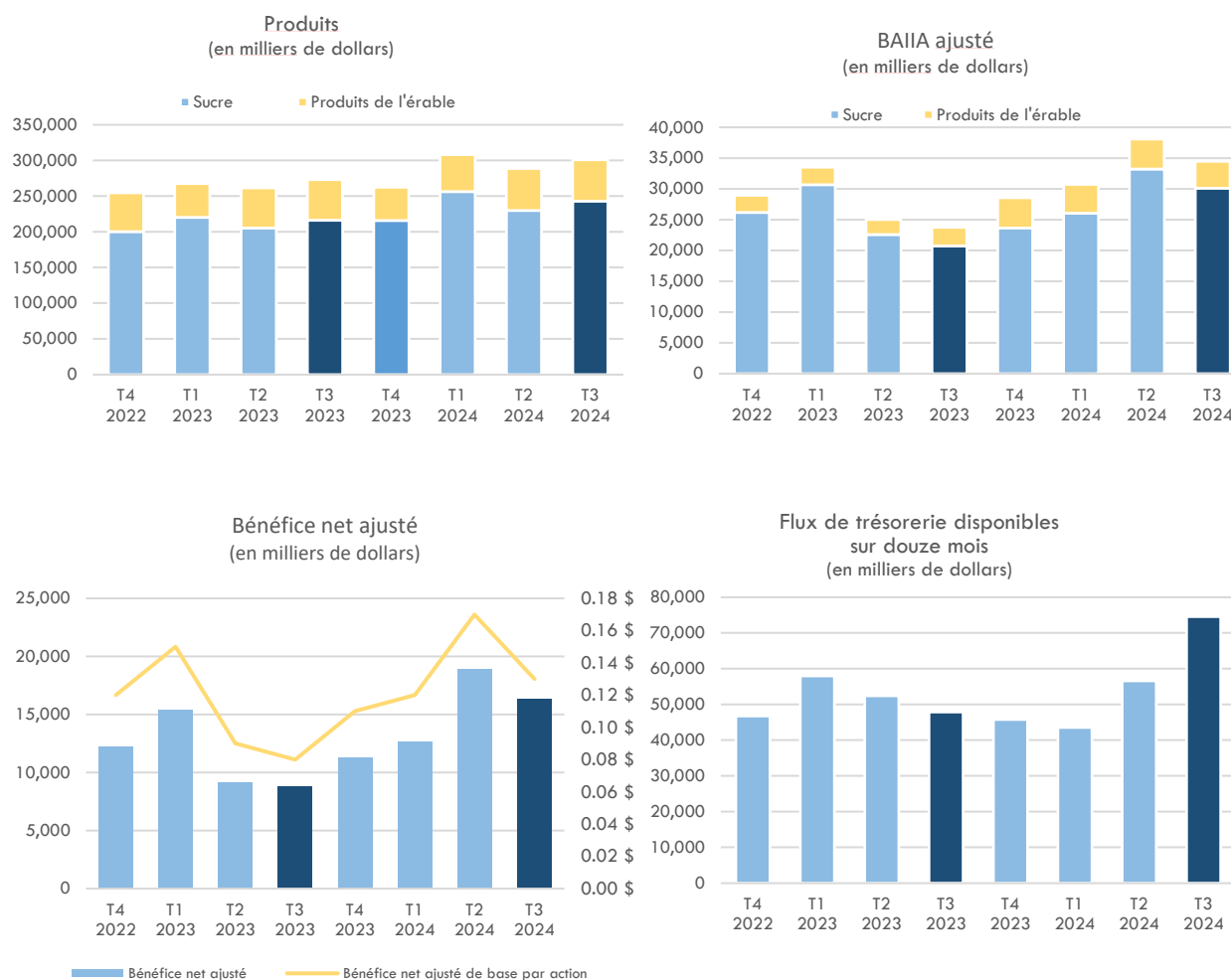
- La société a dégagé un BAIIA ajusté¹⁾ consolidé de 34,5 millions de dollars et de 103,3 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2024, ce qui représente une hausse de 10,7 millions de dollars et de 21,0 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, sous l'effet essentiellement de la solide performance de nos deux secteurs d'activité.
- Le bénéfice net ajusté par action s'est établi à 0,13 \$ pour le troisième trimestre, en hausse de 0,05 \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur du sucre a été élevé au troisième trimestre de l'exercice 2024, s'établissant à 30,1 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 9,4 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent attribuable à l'augmentation de la marge brute ajustée, contrebalancée en partie par la hausse des charges administratives et de vente.
- Les volumes de ventes du secteur du sucre ont diminué de 5 600 tonnes métriques pour s'établir à environ 185 800 tonnes métriques au troisième trimestre, en raison du calendrier et de la légère baisse de la demande en Amérique du Nord.
- La marge brute ajustée¹⁾ du secteur du sucre s'est élevée à 225 \$ par tonne métrique au troisième trimestre de 2024, par rapport à une marge brute ajustée¹⁾ de 159 \$ par tonne métrique pour la période correspondante de l'exercice précédent, avant tout par suite de l'augmentation de la marge dans son ensemble en raison de l'amélioration des prix de vente, contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production.
- Le BAIIA ajusté¹⁾ du secteur des produits de l'érable s'est établi à 4,4 millions de dollars au troisième trimestre, ce qui constitue une hausse de 1,4 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, attribuable en grande partie à une hausse des prix de vente moyens, à l'augmentation des volumes de ventes et à une réduction des charges d'exploitation.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée¹⁾ dans le secteur des produits de l'érable s'est établi à 10,4 % au troisième trimestre, comparativement à un pourcentage de la marge brute ajustée¹⁾ de 9,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison des prix de vente moyens plus élevés et de la diminution des charges d'exploitation du fait de la mise en œuvre d'initiatives d'automatisation et d'amélioration continue à la fin de l'exercice 2023.
- Les flux de trésorerie disponibles¹⁾ pour la période de douze mois close le 29 juin 2024 se sont chiffrés à 74,5 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 26,7 millions de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du BAIIA ajusté¹⁾ consolidé et de la baisse des charges d'intérêts à court terme, du calendrier des versements d'intérêts et des frais de financement différés.
- Compte tenu des solides résultats des neuf premiers mois de l'exercice 2024 pour nos deux secteurs d'activité, nous prévoyons que nos résultats financiers seront plus élevés en 2024 qu'en 2023.
- Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024, nous avons versé 0,09 \$ par action à nos actionnaires pour un total de 11,5 millions de dollars.
- La phase de construction de la portion montréalaise de notre projet d'expansion visant l'accroissement de la capacité de production et de logistique de nos activités de raffinage de sucre de l'Est du Canada à Montréal et à Toronto (précédemment, le « projet d'expansion »; maintenant, le « projet LEAP ») a commencé. Les commandes relatives à l'équipement de raffinage du sucre et à d'autres grands équipements de production et de logistique ont été passées aux fournisseurs. Au cours du troisième trimestre, nous avons identifié des coûts supplémentaires pour le projet LEAP. Nous prévoyons de fournir une estimation révisée du coût du projet LEAP à l'automne 2024.
- Le 8 août 2024, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action, lequel sera payable au plus tard le 10 octobre 2024.

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ET FAITS SAILLANTS

(non audité) (en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)	T3 2024	T3 2023	CUM 2024	CUM 2023
Sucre (en tonnes métriques)	185 799	191 411	548 793	579 807
Sirup d'érable (en milliers de livres)	11 392	9 630	35 021	33 508
Produits totaux	309 091	262 285	898 734	796 677
Marge brute	36 635	41 685	126 140	124 534
Ajustement du coût des ventes ¹⁾	(11 107)	6 773	(15 213)	9 396
Marge brute ajustée ¹⁾	47 742	34 912	141 353	115 138
Résultat des activités d'exploitation	16 315	24 008	67 129	72 148
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	27 422	17 235	82 342	62 752
BALIA ¹⁾	23 372	30 523	88 081	91 681
BALIA ajusté ¹⁾	34 479	23 750	103 294	82 285
Bénéfice net	7 379	14 177	35 167	39 913
de base par action	0,06	0,13	0,31	0,38
dilué par action	0,06	0,12	0,28	0,35
Bénéfice net ajusté ¹⁾	16 337	8 749	47 841	33 211
Bénéfice net ajusté de base par action ¹⁾	0,13	0,08	0,42	0,32
Flux de trésorerie disponibles sur douze mois ¹⁾	74 542	47 846	74 542	47 846
Dividendes par action	0,09	0,09	0,27	0,27

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.



Résultats ajustés

Dans le cours normal de nos activités, nous avons recours à des instruments financiers dérivés sous forme de contrats à terme normalisés sur le sucre, de contrats de change à terme, de contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et de swaps de taux d'intérêt. Nous avons désigné les contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et les swaps de taux d'intérêt que nous avons conclus pour nous prémunir contre les fluctuations du cours du gaz naturel et des taux d'intérêt comme étant des couvertures de flux de trésorerie. Les instruments financiers dérivés liés aux contrats à terme normalisés sur le sucre et aux contrats de change à terme sont évalués à la valeur de marché à chaque date de clôture et sont imputés à l'état consolidé résumé du résultat net. Les montants des profits ou pertes latents découlant des contrats à terme normalisés sur le gaz naturel et des swaps de taux d'intérêt qui sont admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les montants des profits ou pertes latents découlant des swaps de taux d'intérêt qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés à l'état consolidé résumé du résultat net. Ces montants sont retirés et inclus dans le résultat net du même poste de l'état consolidé résumé du résultat net et du résultat global que l'élément couvert, dans la même période que celle pendant laquelle les flux de trésorerie couverts influent sur le résultat net, réduisant la volatilité du bénéfice liée aux variations de l'évaluation de ces instruments de couverture dérivés.

Nous estimons que nos résultats financiers sont davantage représentatifs de nos activités pour les gestionnaires ainsi que pour les investisseurs, les analystes et les autres parties intéressées lorsqu'ils sont présentés après ajustement pour tenir compte des profits ou des pertes découlant des instruments financiers dérivés qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture. Ces résultats financiers ajustés apportent une compréhension plus complète des facteurs et des tendances susceptibles d'influer sur nos activités. Cette évaluation n'est pas conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Nous utilisons les résultats ajustés non conformes aux IFRS de la Société exploitante pour mesurer et évaluer la performance de l'entreprise au moyen de notre marge brute ajustée, de notre pourcentage de la marge brute ajustée, de notre taux de la marge brute ajustée, de notre résultat ajusté des activités d'exploitation, de notre BAIIA ajusté, de notre bénéfice net ajusté, de notre bénéfice net ajusté par action et de nos flux de trésorerie disponibles sur douze mois. Ces mesures non conformes aux IFRS sont évaluées sur une base consolidée et par secteur, à l'exclusion du pourcentage de la marge brute ajustée, de la marge brute ajustée par tonne métrique, du bénéfice net ajusté par action et des flux de trésorerie disponibles sur douze mois. Nous estimons par ailleurs que ces mesures sont importantes pour les investisseurs et pour les parties qui évaluent notre performance à la lumière de nos résultats antérieurs. Nous avons également recours à la marge brute ajustée, au BAIIA ajusté, au résultat ajusté des activités d'exploitation, au bénéfice net ajusté, au bénéfice net ajusté par action et aux flux de trésorerie disponibles sur douze mois lorsque nous présentons les résultats au conseil d'administration, aux analystes, aux investisseurs, aux banques et à d'autres parties intéressées. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

AJUSTEMENT DES RÉSULTATS

Bénéfice (perte) (en milliers de dollars)	T3 2024			T3 2023		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Évaluation à la valeur de marché relativement aux instruments suivants :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	(7 240)	–	(7 240)	3 857	–	3 857
Contrats de change à terme	540	(550)	(10)	611	972	1 583
Ajustement total à la valeur de marché à l'égard des dérivés	(6 700)	(550)	(7 250)	4 468	972	5 440
Cumul des écarts temporaires	(3 858)	1	(3 857)	810	523	1 333
Ajustement total du coût des ventes	(10 558)	(549)	(11 107)	5 278	1 495	6 773

Bénéfice (perte) (en milliers de dollars)	Cumul 2024			Cumul 2023		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Évaluation à la valeur de marché relativement aux instruments suivants :						
Contrats à terme normalisés sur le sucre	(8 776)	–	(8 776)	7 574	–	7 574
Contrats de change à terme	1 815	103	1 918	1 180	616	1 796
Ajustement total à la valeur de marché à l'égard des dérivés	(6 961)	103	(6 858)	8 754	616	9 370
Cumul des écarts temporaires	(8 370)	15	(8 355)	(2 169)	2 195	26
Ajustement total du coût des ventes	(15 331)	118	(15 213)	6 585	2 811	9 396

Les variations de l'ajustement à la valeur de marché des dérivés s'expliquent par la variation du cours du sucre brut n° 11 sur le marché (le « sucre brut n° 11 »), ainsi que par la fluctuation des taux de change.

Nous ne comptabilisons le cumul des écarts temporaires attribuables aux profits et pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché qu'au moment de la vente de sucre à un client. Les profits et pertes sur les transactions de sucre et les opérations de change sur papier connexes sont largement compensés par les profits et pertes correspondants sur les transactions physiques, c'est-à-dire les contrats de vente et d'achat conclus avec les clients et les fournisseurs.

Les ajustements susmentionnés sont ajoutés aux résultats liés à l'évaluation à la valeur de marché ou retranchés desdits résultats pour obtenir l'ajustement total du coût des ventes. Pour le troisième trimestre de l'exercice considéré, l'ajustement total du coût des ventes s'est traduit par une perte de 11,1 millions de dollars qui doit être ajoutée aux résultats consolidés, comparativement à un profit de 6,8 millions de dollars qui devait être déduit des résultats d'exploitation consolidés pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024, l'ajustement total du coût des ventes s'est traduit par une perte de 15,2 millions de dollars qui doit être ajoutée aux résultats consolidés, comparativement à un profit de 9,4 millions de dollars qui devait être déduit des résultats consolidés pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour obtenir plus d'information sur ces ajustements, se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

INFORMATION SECTORIELLE

Résultats par secteur (en milliers de dollars)	T3 2024			T3 2023		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits	252 453	56 638	309 091	215 831	46 454	262 285
Marge brute	31 304	5 331	36 635	35 772	5 913	41 685
Charges administratives et de vente	11 003	2 833	13 836	7 811	2 675	10 486
Frais de distribution	6 137	347	6 484	6 821	370	7 191
Résultat des activités d'exploitation	14 164	2 151	16 315	21 140	2 868	24 008
Ajustement du coût des ventes ²⁾	10 558	549	11 107	(5 278)	(1 495)	(6 773)
Marge brute ajustée ¹⁾	41 862	5 880	47 742	30 494	4 418	34 912
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	24 722	2 700	27 422	15 862	1 373	17 235
BAIIA ¹⁾	19 553	3 819	23 372	26 002	4 521	30 523
BAIIA ajusté ¹⁾	30 111	4 368	34 479	20 724	3 026	23 750
<i>Renseignements supplémentaires</i>						
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des sorties	20 971	19	20 990	12 236	330	12 566
Augmentation de la provision au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations incluse dans les immobilisations corporelles	5 892	–	5 892	–	–	–
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	290	–	290	645	–	645

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Résultats par secteur (en milliers de dollars)	Cumul 2024			Cumul 2023		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Produits	725 218	173 516	898 734	637 253	159 424	796 677
Marge brute	107 710	18 430	126 140	108 885	15 649	124 534
Charges administratives et de vente	31 197	8 510	39 707	25 547	8 202	33 749
Frais de distribution	18 415	889	19 304	17 223	1 414	18 637
Résultat des activités d'exploitation	58 098	9 031	67 129	66 115	6 033	72 148
Ajustement du coût des ventes ²⁾	15 331	(118)	15 213	(6 585)	(2 811)	(9 396)
Marge brute ajustée ¹⁾	123 041	18 312	141 353	102 300	12 838	115 138
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	73 429	8 913	82 342	59 530	3 222	62 752
BAIIA ¹⁾	74 047	14 034	88 081	80 567	11 114	91 681
BAIIA ajusté ¹⁾	89 378	13 916	103 294	73 982	8 303	82 285
<i>Renseignements supplémentaires</i>						
Entrées d'immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des sorties	50 171	628	50 799	27 202	699	27 901
Augmentation de la provision au titre de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations incluse dans les immobilisations corporelles	5 892	—	5 892	—	—	—
Entrées d'actifs au titre de droits d'utilisation	3 046	109	3 155	1 611	45	1 656

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Secteur du sucre

INCIDENCE DE L'ARRÊT DE TRAVAIL À LA RAFFINERIE DE VANCOUVER

Le 1^{er} février 2024, les employés syndiqués de la raffinerie de sucre de Vancouver, représentés par Public and Private Workers of Canada Local 8, ont ratifié une nouvelle convention collective de cinq ans, mettant fin à la grève qui avait débuté le 28 septembre 2023. Les employés syndiqués sont retournés au travail et la raffinerie de Vancouver fonctionne maintenant à sa capacité normale. La grève survenue essentiellement au cours des deux premiers trimestres de l'exercice considéré a eu pour incidence défavorable globale une réduction nette du volume d'environ 23 500 tonnes métriques et une réduction du BAIIA ajusté estimée à 5,4 millions de dollars.

PROJET LEAP

Le 11 août 2023, le conseil d'administration de Lantic a approuvé le projet LEAP. Cet investissement devrait faire augmenter d'environ 100 000 tonnes métriques la capacité d'approvisionnement en sucre raffiné du marché canadien en croissance. Le projet LEAP devrait être achevé au premier semestre de l'exercice 2026 et son coût initial était estimé à 200 millions de dollars.

Les phases de planification et de conception du projet LEAP sont désormais terminées et la phase de construction a commencé. Les travaux de préparation du site et les démarches d'obtention des permis sont achevés pour le principal chantier de construction à Montréal. La planification détaillée de la portion torontoise du projet en est actuellement aux dernières étapes. Des commandes relatives à l'équipement de raffinage du sucre et à d'autres grands équipements de production et de logistique ont été passées aux fournisseurs.

Au cours du troisième trimestre, nous avons identifié des coûts supplémentaires relativement au projet LEAP, principalement attribuables à des changements touchant la conception, à la hausse des prix liés au marché pour les travaux de construction et à des nouvelles règles de sécurité. Malgré ces difficultés, nous demeurons convaincus de la valeur de cet investissement, qui est étayé par les assises économiques solides de l'industrie du sucre au Canada. Nous prévoyons de fournir une estimation révisée du coût du projet LEAP à l'automne 2024.

Nous finançons les coûts de construction du projet LEAP, y compris les coûts supplémentaires prévus, au moyen d'une combinaison de capitaux empruntés, de capitaux propres et de notre facilité de crédit renouvelable existante. Dans le cadre du plan de financement du projet LEAP, RSI a émis de nouvelles actions ordinaires au deuxième trimestre de 2024, pour un produit net de 112,5 millions de dollars. Au deuxième semestre de 2023, toujours dans le cadre du financement du projet LEAP, Lantic a conclu deux conventions de prêt garanti avec Investissement Québec pour un montant maximal de 65 millions de dollars. Nous prévoyons de prélever des fonds sur les prêts approuvés par Investissement Québec au début de l'exercice 2025.

Au 29 juin 2024, un montant de 43,2 millions de dollars, incluant des intérêts de 1,2 million de dollars, était inscrit à l'actif au titre des travaux de construction en cours, dans le bilan, pour le projet LEAP. Jusqu'à présent, la majeure partie des coûts engagés se rapportent aux phases de conception et de planification du projet, à la préparation du site à Montréal ainsi qu'aux acomptes versés sur les équipements de raffinage du sucre, de production et de logistique commandés auprès des fournisseurs. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024, un montant de 32,0 millions de dollars a été inscrit à l'actif dans le cadre du projet LEAP, comparativement à 11,2 millions de dollars pour l'exercice 2023.

PRODUITS

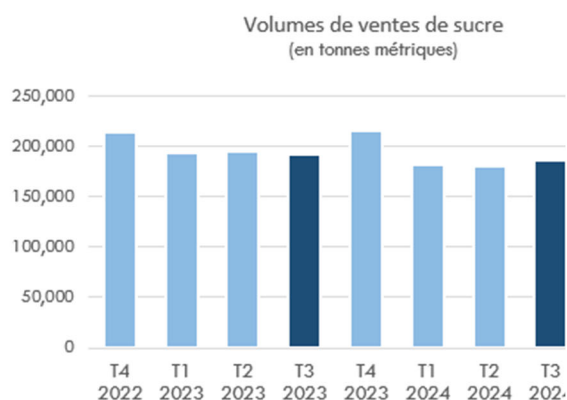
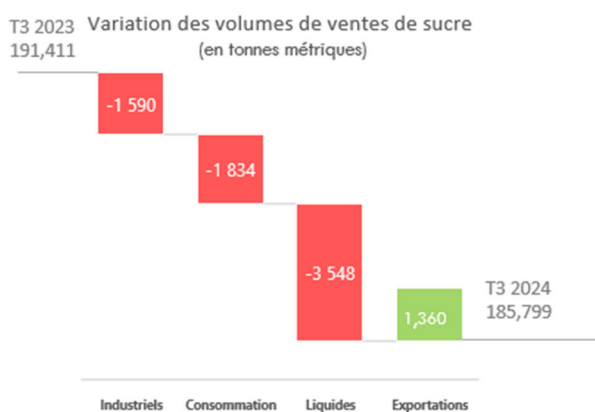
	T3 2024	T3 2023	Δ	CUM 2024	CUM 2023	Δ
(en milliers de dollars)	252 453	215 831	36 622	725 218	637 253	87 965

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024, les produits ont augmenté de 36,6 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de l'apport plus important des activités liées au raffinage. Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024, les produits ont augmenté de 88,0 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent. La variation positive est en grande partie attribuable à la hausse du prix moyen du sucre brut n° 11 et à l'apport plus important des activités liées au raffinage, facteurs en partie contrebalancés par la baisse des volumes de ventes.

Le prix moyen du sucre brut n° 11 a augmenté de 0,9 cent US la livre pour se chiffrer à 22,6 cents US la livre pour les neuf premiers mois de l'exercice considéré, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les tendances de la demande de sucre à long terme restent fortes. Toutefois, au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024, les volumes de ventes de sucre se sont chiffrés à environ 185 800 tonnes métriques, soit une baisse d'environ 3 %, ou 5 600 tonnes métriques, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique par les facteurs suivants :

- Une baisse d'environ 1 600 tonnes métriques des volumes liés au secteur des clients industriels, reflétant une légère réduction de la demande nord-américaine attribuable à des facteurs macroéconomiques externes tels que l'inflation des prix des aliments et les prix élevés d'autres produits de base connexes comme le cacao.
- Une diminution d'environ 3 500 tonnes métriques des volumes de produits liquides vendus, liée principalement à une réduction temporaire des achats de certains clients, ainsi qu'au calendrier des commandes.
- Une baisse d'environ 1 800 tonnes métriques des volumes liés au secteur des produits de consommation, principalement attribuable au calendrier des commandes et des promotions des clients de détail importants.
- Une augmentation d'environ 1 300 tonnes métriques des volumes d'exportations attribuable à la demande liée à des ventes opportunistes sur d'autres marchés.



Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024, les volumes de ventes de sucre se sont chiffrés à environ 548 800 tonnes métriques, soit une baisse d'environ 5,5 %, ou 31 000 tonnes métriques, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique essentiellement par l'incidence défavorable nette de l'arrêt de travail à la raffinerie de Vancouver, estimée à environ 23 500 tonnes métriques, ainsi que par la baisse des volumes de ventes dans nos secteurs au Canada au troisième trimestre, pour les raisons expliquées plus haut. L'incidence spécifique par catégorie de clients a été comme suit :

- Les volumes de ventes de produits industriels ont diminué d'environ 13 300 tonnes métriques.
- Les volumes de ventes de produits liquides ont diminué d'environ 4 800 tonnes métriques.
- Les volumes de ventes de produits de consommation ont diminué d'environ 3 700 tonnes métriques.
- Les volumes d'exportations ont diminué d'environ 9 200 tonnes métriques. Durant le premier semestre de l'exercice 2024, nous avons concentré nos efforts de ventes sur le marché canadien pendant l'arrêt de travail à Vancouver. Au cours du troisième trimestre, nous avons réorienté nos efforts afin de répondre à la demande liée à des ventes opportunistes sur d'autres marchés.



MARGE BRUTE

	T3 2024	T3 2023	Δ	CUM 2024	CUM 2023	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données par tonne métrique)						
Marge brute	31 304	35 772	(4 468)	107 710	108 885	(1 175)
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	10 558	(5 278)	15 836	15 331	(6 585)	21 916
Marge brute ajustée ¹⁾	41 862	30 494	11 368	123 041	102 300	20 741
Marge brute ajustée par tonne métrique ¹⁾	225	159	66	224	176	48
Éléments inclus dans la marge brute :						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	4 267	3 878	389	12 585	11 374	1 211

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute s'est chiffrée à 31,3 millions de dollars et à 107,7 millions de dollars pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2024, et elle comprend une perte de 10,6 millions de dollars et de 15,3 millions de dollars, respectivement, liée à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute des périodes correspondantes de l'exercice précédent s'est chiffrée à 35,8 millions de dollars et à 108,9 millions de dollars, respectivement, et elle comprenait un profit lié à l'évaluation à la valeur de marché de 5,3 millions de dollars et de 6,6 millions de dollars.

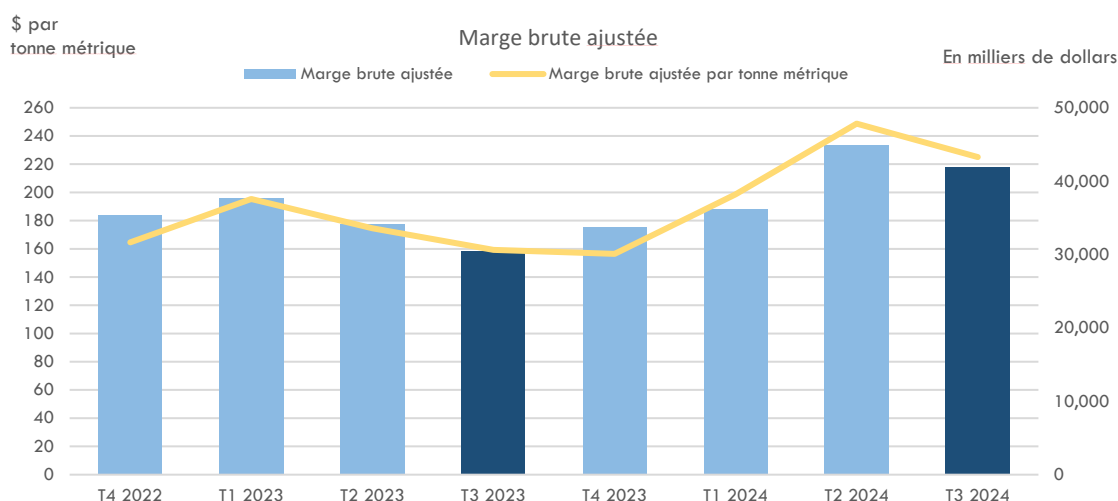
La marge brute ajustée s'est établie à 41,9 millions de dollars et à 123,0 millions de dollars pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2024, respectivement, par rapport à 30,5 millions de dollars et à 102,3 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

La marge brute ajustée a augmenté de 11,4 millions de dollars au troisième trimestre comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, hausse qui s'explique principalement par les marges plus élevées sur les ventes de sucre grâce à l'accroissement des prix moyens pour les activités liées au raffinage du sucre. Cette variation favorable a été contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production, qui est principalement attribuable à l'intensification des activités d'entretien et aux pressions inflationnistes liées au marché sur les coûts, de même qu'à l'incidence défavorable des volumes de ventes moins élevés susmentionnée.

La marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 225 \$ pour le troisième trimestre, ce qui représente une hausse de 66 \$ par tonne métrique par rapport à l'exercice précédent. La variation favorable est principalement attribuable à l'augmentation de la marge dans son ensemble en raison de l'amélioration des prix de vente, contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production.

La marge brute ajustée des neuf premiers mois de l'exercice 2024 a augmenté de 20,7 millions de dollars comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse de la marge sur les ventes de sucre découlant de l'amélioration des prix moyens pour les activités liées au raffinage du sucre. Cette variation favorable a été contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production, qui est principalement attribuable à l'intensification des activités d'entretien et aux pressions inflationnistes liées au marché sur les coûts, de même qu'à l'incidence défavorable des volumes de ventes moins élevés susmentionnée.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024, la marge brute ajustée par tonne métrique s'est établie à 224 \$, en regard de 176 \$ par tonne métrique pour la période correspondante de l'exercice précédent. La variation favorable est principalement attribuable à l'augmentation de la marge dans son ensemble en raison de l'amélioration des prix de vente, contrebalancée en partie par la hausse des coûts de production.



AUTRES CHARGES

	T3 2024	T3 2023	Δ	CUM 2024	CUM 2023	Δ
<i>(en milliers de dollars, sauf les données par tonne métrique)</i>						
Charges administratives et de vente	11 003	7 811	3 192	31 197	25 547	5 650
Frais de distribution	6 137	6 821	(684)	18 415	17 223	1 192
<i>Éléments inclus dans les charges administratives et de vente</i>						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	180	196	(16)	575	735	(160)
<i>Éléments inclus dans les frais de distribution :</i>						
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	942	789	153	2 789	2 344	445

Au troisième trimestre de l'exercice 2024, les charges administratives et de vente ont augmenté de 3,2 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation est principalement attribuable à la hausse de 1,3 million de dollars de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie, en raison d'une variation plus importante du cours de l'action servant à évaluer le passif connexe pour le trimestre à l'étude, ainsi qu'à des coûts supplémentaires liés au marché de 1,0 million de dollars au titre des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les frais de distribution ont diminué de 0,7 million de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait surtout d'un transfert de sucre moins important vers notre usine de sucre de betterave à Taber par rapport à la période

correspondante de l'exercice précédent, étant donné que nos installations de sucre de canne ont pris en charge un volume de production plus faible que prévu provenant de notre usine de sucre de betterave au cours de l'exercice 2023.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024, les charges administratives et de vente ont augmenté de 5,7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La variation s'explique en grande partie par les coûts supplémentaires liés au marché de 3,5 millions de dollars au titre des charges liées à la rémunération et aux avantages du personnel comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, ainsi que par la hausse de 0,3 million de dollars de la charge de rémunération fondée sur des actions réglée en trésorerie découlant d'une variation plus importante du cours de l'action servant à évaluer le passif connexe pour l'exercice à l'étude.

Les frais de distribution pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 ont augmenté de 1,2 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de l'accroissement des transferts de sucre entre nos installations pour répondre aux besoins de nos clients, y compris les coûts relatifs à notre stratégie d'atténuation liée à l'arrêt de travail à Vancouver. Cette augmentation a été en partie contrebalancée par un transfert de sucre moins important vers notre usine de Taber par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, étant donné que nos installations de sucre de canne ont pris en charge un volume de production plus faible que prévu provenant de notre usine de sucre de betterave au cours de l'exercice 2023.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2024	T3 2023	Δ	CUM 2024	CUM 2023	Δ
(en milliers de dollars)						
Résultat des activités d'exploitation	14 164	21 140	(6 976)	58 098	66 115	(8 017)
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	10 558	(5 278)	15 836	15 331	(6 585)	21 916
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	24 722	15 862	8 860	73 429	59 530	13 899
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	5 389	4 862	527	15 949	14 452	1 497
BAIIA ¹⁾	19 553	26 002	(6 449)	74 047	80 567	(6 520)
BAIIA ajusté ¹⁾	30 111	20 724	9 387	89 378	73 982	15 396

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2024 s'est établi à 14,2 millions de dollars et à 58,1 millions de dollars, respectivement, ce qui représente une baisse de 7,0 millions de dollars et de 8,0 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le résultat ajusté des activités d'exploitation du troisième trimestre a augmenté de 8,9 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par l'augmentation de la marge brute ajustée et la diminution des frais de distribution, contrebalancées en partie par la hausse des charges administratives et de vente. Le résultat ajusté des activités d'exploitation pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 a augmenté de 13,9 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui s'explique surtout par l'augmentation de la marge brute ajustée, contrebalancée en partie par la hausse des frais de distribution et des charges administratives et de vente.

Le BAIIA du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2024 s'est établi à 19,6 millions de dollars et à 74,0 millions de dollars, respectivement, ce qui représente une diminution de 6,4 millions de dollars et de 6,5 millions de dollars, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

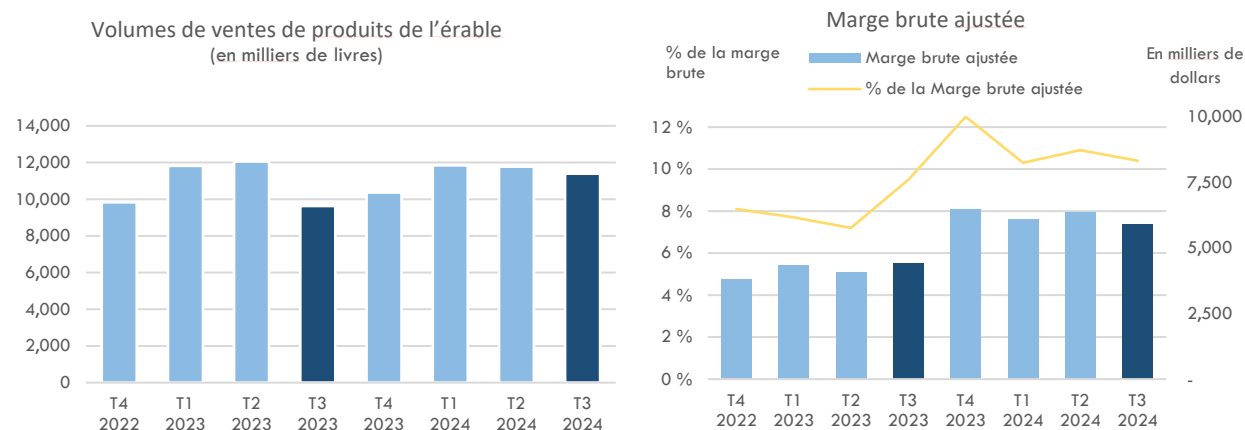
Le BAIIA ajusté du troisième trimestre a augmenté de 9,4 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, essentiellement du fait de la hausse de la marge brute ajustée et de la diminution des frais de distribution, contrebalancées en partie par l'augmentation des charges administratives et de vente. Le BAIIA ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2024 a augmenté de 15,4 millions de dollars, essentiellement du fait de la hausse de la marge brute ajustée, contrebalancée en partie par l'augmentation des frais de distribution et des charges administratives et de vente, comme il est décrit plus haut.

Secteur des produits de l'éérable

PRODUITS

	T3 2024	T3 2023	Δ	CUM 2024	CUM 2023	Δ
(en milliers de dollars, sauf le volume)						
Volume (en milliers de livres)	11 392	9 630	1 762	35 021	33 508	1 513
Produits	56 638	46 454	10 184	173 516	159 424	14 092

Les produits du troisième trimestre ont progressé de 10,2 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du prix de vente moyen et de l'augmentation des volumes de ventes. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024, les produits ont augmenté de 14,1 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du prix de vente moyen et de l'augmentation des volumes de ventes.



MARGE BRUTE

	T3 2024	T3 2023	Δ	CUM 2024	CUM 2023	Δ
(en milliers de dollars, sauf les données sur le taux de la marge brute ajustée)						
Marge brute	5 331	5 913	(582)	18 430	15 649	2 781
Ajustement total du coût des ventes ^{1), 2)}	549	(1 495)	2 044	(118)	(2 811)	2 693
Marge brute ajustée ¹⁾	5 880	4 418	1 462	18 312	12 838	5 474
Pourcentage de la marge brute ajustée ¹⁾	10,4 %	9,5 %	0,9 %	10,6 %	8,1 %	2,5 %
Éléments inclus dans la marge brute :						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation	784	776	8	2 354	2 448	(94)

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

La marge brute s'est chiffrée à 5,3 millions de dollars et à 18,4 millions de dollars pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2024, et elle comprend une perte de 0,5 million de dollars et un profit de 0,1 million de dollars, respectivement, liés à l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés. Par comparaison, la marge brute des périodes correspondantes de l'exercice précédent s'est chiffrée à 5,9 millions de dollars et à 15,6 millions de dollars, respectivement, et elle comprenait des profits respectifs de 1,5 million de dollars et de 2,8 millions de dollars liés à l'évaluation à la valeur de marché.

La marge brute ajustée du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2024 s'est chiffrée à 5,9 millions de dollars et à 18,3 millions de dollars, respectivement, en hausse de 1,5 million de dollars et de 5,5 millions de dollars, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Le pourcentage de la marge brute ajustée pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2024 s'est établi à 10,4 % et à 10,6 %, respectivement, comparativement à 9,5 % et à 8,1 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces variations favorables sont principalement attribuables à l'accroissement des prix moyens, aux volumes de ventes supplémentaires et au recul des charges d'exploitation découlant des économies réalisées grâce aux initiatives d'amélioration continue et d'automatisation mises en œuvre au deuxième semestre de l'exercice 2023.

AUTRES CHARGES

	T3 2024	T3 2023	Δ	CUM 2024	CUM 2023	Δ
(en milliers de dollars)						
Charges administratives et de vente	2 833	2 675	158	8 510	8 202	308
Frais de distribution	347	370	(23)	889	1 414	(525)
<i>Éléments inclus dans les charges administratives et de vente :</i>						
Amortissement des immobilisations incorporelles	884	877	7	2 649	2 633	16

Les charges administratives et de vente du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2024 ont augmenté de 0,2 million de dollars et de 0,3 million de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces variations découlent essentiellement de l'augmentation des coûts liés au marché au titre des charges liées à la rémunération.

Les frais de distribution sont demeurés stables au troisième trimestre par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les frais de distribution pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 ont reculé de 0,5 million de dollars comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la diminution des coûts de logistique et d'un recouvrement plus élevé de ces coûts auprès des clients.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T3 2024	T3 2023	Δ	CUM 2024	CUM 2023	Δ
(en milliers de dollars)						
Résultat des activités d'exploitation	2 151	2 868	(717)	9 031	6 033	2 998
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	549	(1 495)	2 044	(118)	(2 811)	2 693
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	2 700	1 373	1 327	8 913	3 222	5 691
Amortissements	1 668	1 653	15	5 003	5 081	(77)
BAIIA ¹⁾	3 819	4 521	(702)	14 034	11 114	2 921
BAIIA ajusté ¹⁾	4 368	3 026	1 342	13 916	8 303	5 614

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2024 s'est établi à 2,2 millions de dollars et à 9,0 millions de dollars, respectivement, comparativement à 2,9 millions de dollars et à 6,0 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le résultat ajusté des activités d'exploitation du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2024 a progressé de 1,3 million de dollars et de 5,7 millions de dollars, respectivement, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de la marge brute ajustée et de la baisse des frais de distribution, en partie contrebalancées par l'augmentation des charges administratives et de vente.

Le BAIIA du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2024 s'est chiffré à 3,8 millions de dollars et à 14,0 millions de dollars, respectivement, par rapport à 4,5 millions de dollars et à 11,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Ce résultat comprend les profits et les pertes découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés.

Le BAIIA ajusté du troisième trimestre de l'exercice 2024 a augmenté de 1,3 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison essentiellement de la hausse de la marge brute ajustée, comme il est expliqué plus haut. Le BAIIA ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2024 a augmenté de 5,6 millions de dollars, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de l'augmentation de la marge brute ajustée et de la diminution des frais de distribution, comme il est expliqué plus haut.

PERSPECTIVES

La direction continue de mettre l'accent sur l'optimisation des activités et sur la croissance du BAIIA ajusté consolidé. Compte tenu des solides résultats des neuf premiers mois de l'exercice 2024 pour nos deux secteurs d'activité, nous prévoyons que nos résultats financiers seront plus élevés en 2024 qu'en 2023. La stabilité des activités de nos deux secteurs, les perspectives toujours positives du secteur du sucre en ce qui a trait à la demande du marché et aux prix, ainsi que la reprise que notre secteur des produits de l'étable a connue au cours des derniers trimestres, devraient entraîner une hausse du BAIIA ajusté consolidé pour l'exercice 2024 par rapport à l'exercice 2023.

Secteur du sucre

Nous nous attendons à ce que le secteur du sucre fasse bonne figure au cours de l'exercice 2024 et à ce qu'il surpasse les résultats de l'exercice 2023, malgré l'incidence défavorable du récent arrêt de travail à Vancouver qui a pris fin le 1^{er} février 2024. La demande sous-jacente de sucre et de produits contenant du sucre en Amérique du Nord demeure historiquement forte et soutient nos perspectives commerciales favorables. L'augmentation prévue de la marge du secteur du sucre découlant des ententes récemment négociées a une incidence positive sur nos résultats financiers, ce qui nous permet d'atténuer les récentes pressions inflationnistes sur les coûts, ainsi que la baisse des volumes de ventes attribuable principalement à l'arrêt de travail survenu récemment à Vancouver.

Le volume initialement prévu pour l'exercice 2024 était de 800 000 tonnes métriques, ce qui représente une augmentation de 4 700 tonnes métriques par rapport à l'exercice 2023. Compte tenu de l'incidence de l'arrêt de travail à Vancouver sur les volumes du premier semestre de l'exercice 2024 et de la légère diminution de la demande intérieure observée au troisième trimestre, nous prévoyons voir à la baisse nos perspectives initiales en ce qui a trait aux volumes pour l'exercice 2024 de 40 000 tonnes métriques, pour les ramener à 760 000 tonnes métriques.

À Taber, la période des récoltes a donné 115 000 tonnes métriques de sucre de betterave, ce qui est supérieur de 10 000 tonnes métriques à la production de l'exercice précédent. La production plus élevée que prévu est attribuable à la qualité supérieure des betteraves reçues en 2024 associée aux conditions météorologiques plus favorables pendant la période de croissance et au rendement accru de l'usine tout au long du processus de coupe. Des betteraves à sucre ont été semées sur une superficie totale de 28 000 acres pour la récolte de l'année prochaine, soit la deuxième année de l'entente de deux ans signée en avril 2023. Les négociations avec l'association des producteurs de betteraves à sucre de l'Alberta pour les récoltes subséquentes ont commencé et se poursuivront au cours des prochains mois.

Les coûts de production et les programmes d'entretien de nos trois usines de production devraient augmenter modérément en 2024 étant donné que les dépenses connexes continuent de subir l'effet des pressions actuelles liées au marché sur les coûts, et à mesure que nous continuons d'effectuer les activités d'entretien nécessaires pour assurer un processus de production sans heurts afin de répondre aux besoins de nos clients. Nous sommes déterminés à gérer nos coûts de façon responsable et nous avons mis en œuvre des initiatives d'optimisation et de contrôle dans toutes nos usines.

Les frais de distribution devraient augmenter légèrement en 2024. Ces dépenses rendent compte de la conjoncture actuelle du marché qui nécessite le transfert du sucre produit entre nos raffineries pour répondre à la demande de nos clients et de certains coûts engagés pour répondre aux besoins de nos clients avec du sucre raffiné importé.

Les charges administratives et de vente devraient augmenter en 2024 par rapport à 2023, ce qui s'explique surtout par les hausses des coûts liés au marché au titre de la charge de rémunération et des prix des services externes.

Compte tenu des éléments susmentionnés, nous nous attendons à ce que le BAIIA ajusté du secteur du sucre augmente au cours de l'exercice 2024 par rapport à l'exercice 2023, ce qui reflète la conjoncture actuellement très favorable du marché et la stabilité de nos activités.

Nous nous attendons à une baisse de nos coûts de financement au cours de l'exercice 2024, en raison surtout du calendrier de la partie financement par capitaux propres du projet LEAP, laquelle entraîne une augmentation temporaire de notre trésorerie disponible qui fera diminuer les frais d'intérêts associés à notre facilité de crédit renouvelable. Nous avons été en mesure d'atténuer l'incidence des récentes augmentations des taux d'intérêt et des coûts de l'énergie grâce à notre stratégie de couverture sur plusieurs années. Nous prévoyons que notre stratégie de couverture continuera d'atténuer notre exposition à ces risques au cours de l'exercice 2024.

Les dépenses affectées aux projets d'immobilisations des activités régulières devraient aussi demeurer stables pour l'exercice 2024. Nous prévoyons consacrer environ 28,0 millions de dollars à différentes initiatives liées à nos activités ordinaires. Cette estimation des dépenses d'investissement ne tient pas compte des dépenses engagées pour notre projet LEAP, actuellement estimées à 47,7 millions de dollars pour l'exercice 2024.

Secteur des produits de l'érable

Nous prévoyons une amélioration des résultats financiers de notre secteur des produits de l'érable en 2024 par rapport à l'exercice précédent. Au cours des derniers mois, nous nous sommes attachés à négocier des augmentations de prix fondées sur le marché et à optimiser les activités de nos usines de Granby et de Dégelis au moyen d'initiatives d'automatisation et d'amélioration continue. Ces initiatives appuient la reprise de notre secteur des produits de l'érable observée depuis les quatre derniers trimestres.

Le volume des ventes attendu pour l'exercice 2024 est de 45,4 millions de livres, soit près de 1,5 million de livres de plus que le volume de l'exercice précédent. Ces attentes au titre du volume des ventes tiennent compte de la conjoncture actuelle du marché et de la disponibilité de nouvelles quantités de sirop d'érable provenant des producteurs. La récolte de sirop d'érable de 2024 a été nettement meilleure que prévu et elle soutiendra la demande actuelle du marché, en plus de permettre le réapprovisionnement partiel de la réserve détenue par les Producteurs et productrices acéricoles du Québec (les « PPAQ »). Ces dernières années, la réserve des PPAQ s'est épuisée en raison de récoltes inférieures à la moyenne.

Compte tenu des éléments susmentionnés, nous prévoyons que le BAIIA ajusté du secteur des produits de l'érable augmentera pour l'exercice 2024 par rapport à l'exercice 2023, en raison des avantages découlant des changements positifs que nous avons apportés au cours de l'exercice précédent.

Les dépenses en immobilisations du secteur des produits de l'érable ont diminué considérablement au cours des dernières années. Nous nous attendons à ce que ce secteur consacre des dépenses de l'ordre de 1,0 million de dollars à 1,5 million de dollars par année à des projets d'immobilisations. La principale motivation des projets d'immobilisations retenus est l'amélioration de la productivité et de la rentabilité au moyen de l'automatisation.

Se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Risques et incertitudes ».

RÉSULTATS CONSOLIDÉS ET PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

	T3 2024	T3 2023	CUM 2024	CUM 2023
(non audité)				
(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)				
Sucre (en tonnes métriques)	185 799	191 411	548 793	579 807
Sirop d'érable (en milliers de livres)	11 392	9 630	35 021	33 508
Produits totaux	309 091	262 285	898 734	796 677
Marge brute	36 635	41 685	126 140	124 534
Marge brute ajustée ¹⁾	47 742	34 912	141 353	115 138
Résultat des activités d'exploitation	16 315	24 008	67 129	72 148
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	27 422	17 235	82 342	62 752
BAIIA ¹⁾	23 372	30 523	88 081	91 681
BAIIA ajusté ¹⁾	34 479	23 750	103 294	82 286
Charges financières nettes	5 899	5 361	18 497	17 890
Charge d'impôt sur le résultat	3 036	4 470	13 464	14 345
Bénéfice net	7 379	14 177	35 167	39 913
de base par action	0,06	0,13	0,31	0,38
dilué par action	0,06	0,12	0,28	0,35
Bénéfice net ajusté ¹⁾	16 337	8 749	47 841	33 211
de base par action ¹⁾	0,13	0,08	0,42	0,32
Dividendes par action	0,09	0,09	0,27	0,27

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

Produits totaux

Les produits ont augmenté de 46,8 millions de dollars et de 102,1 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2024, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse des produits découle essentiellement de l'augmentation du prix moyen pour les activités liées au raffinage dans le secteur du sucre ainsi que de la hausse des prix et des volumes de ventes dans le secteur des produits de l'érable. Ces variations favorables ont été contrebalancées en partie par la baisse des volumes de ventes dans le secteur du sucre.

Marge brute

La marge brute a diminué de 5,1 millions de dollars et augmenté de 1,6 million de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2024, respectivement, en regard de celle des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, la marge brute ajustée du trimestre considéré et des neuf premiers mois de 2024 a augmenté respectivement de 12,8 millions de dollars et de 26,2 millions de dollars, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces variations positives s'expliquent principalement par la hausse de la marge brute ajustée à la fois du secteur du sucre et du secteur des produits de l'érable.

En ce qui a trait au secteur du sucre, la marge brute ajustée par tonne métrique pour le troisième trimestre et pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 s'est accrue respectivement de 66 \$ par tonne métrique et de 48 \$ par tonne métrique, par rapport à celle des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Quant au secteur des produits de l'érable, le pourcentage de la marge brute ajustée pour le trimestre considéré et les neuf premiers mois de l'exercice 2024 a augmenté respectivement de 0,9 % et de 2,5 %, comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Résultat des activités d'exploitation

Le résultat des activités d'exploitation du troisième trimestre s'est établi à 16,3 millions de dollars, contre 24,0 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, soit une baisse de 7,7 millions de dollars. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024, le résultat des activités d'exploitation s'est élevé à 67,1 millions de dollars, contre 72,1 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une baisse de 5,0 millions de dollars. Exclusion faite de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés, le résultat ajusté des activités d'exploitation du troisième trimestre s'est chiffré à 27,4 millions de dollars, contre 17,2 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en hausse de 10,2 millions de dollars. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024, le résultat ajusté des activités d'exploitation s'est chiffré à 82,3 millions de dollars, par rapport à 62,8 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, en hausse de 19,5 millions de dollars. L'augmentation du résultat ajusté des activités d'exploitation pour les deux périodes s'explique par l'apport plus élevé à la fois du secteur du sucre et du secteur des produits de l'érable en 2024.

Charges financières nettes

	T3 2024	T3 2023	Δ	CUM 2024	CUM 2023	Δ
(en milliers de dollars)						
Charges d'intérêts sur les débiteures convertibles subordonnées non garanties, y compris la charge de désactualisation ¹⁾	2 147	2 132	15	6 433	6 390	43
Intérêts sur la facilité de crédit renouvelable	689	1 817	(1 128)	3 959	5 347	(1 388)
Intérêts sur les billets de premier rang garantis ²⁾	923	926	(3)	2 770	2 722	48
Amortissement des frais de financement différés	333	306	27	995	923	72
Intérêts sur le solde à payer au fournisseur, les Producteurs et productrices acéricoles du Québec	426	120	306	1 166	1 425	(259)
Autres charges d'intérêts	–	10	(10)	54	21	33
Accroissement des intérêts sur la valeur actualisée des obligations locatives	438	253	185	1 283	740	543
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt	943	(203)	1 146	1 837	322	1 515
Charges financières nettes	5 899	5 361	538	18 497	17 890	607

1) Comprend une charge de désactualisation de 270 \$ et de 804 \$ pour le trimestre et les neuf premiers mois clos le 29 juin 2024 (256 \$ et 761 \$ respectivement au 1^{er} juillet 2023).

2) Comprend une charge de désactualisation de 53 \$ et de 160 \$ pour le trimestre et les neuf premiers mois clos le 29 juin 2024 (56 \$ et 112 \$ respectivement au 1^{er} juillet 2023).

Pour le troisième trimestre de 2024, les charges financières nettes ont progressé de 0,5 million de dollars par rapport à celles de la période correspondante de l'exercice précédent, sous l'effet surtout de la variation liée au marché de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt, facteur partiellement contrebalancé par la baisse des charges d'intérêts sur notre facilité de crédit renouvelable du fait des emprunts moyens moindres en raison surtout du produit en trésorerie net tiré de l'émission d'actions ordinaires en mars 2024.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024, les charges financières nettes ont augmenté de 0,6 million de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est principalement attribuable à la variation liée au marché de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt et à l'accroissement des intérêts sur la valeur actualisée des obligations locatives, facteurs partiellement contrebalancés par la baisse des intérêts sur la facilité de crédit renouvelable du fait des emprunts moyens moindres en raison surtout du produit en trésorerie net tiré de l'émission d'actions ordinaires en mars 2024.

Imposition

	T3 2024	T3 2023	Δ	CUM 2024	CUM 2023	Δ
<i>(en milliers de dollars)</i>						
Exigible	4 510	3 062	1 448	13 328	11 070	2 258
Différé	(1 473)	1 408	(2 881)	137	3 275	(3 138)
Charge d'impôt sur le résultat	3 037	4 470	(1 433)	13 465	14 345	(880)

La variation de la charge d'impôt exigible et différé d'une période à l'autre concorde avec la variation du résultat avant impôt pour le trimestre à l'étude par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

L'impôt différé reflète les écarts temporaires, lesquels découlent principalement de la différence entre le montant de l'amortissement déclaré aux fins de l'impôt et le montant pour amortissement constaté à des fins de présentation des résultats financiers, le report en avant de pertes, les avantages sociaux futurs et les instruments financiers dérivés. Les actifs et les passifs d'impôt différé sont évalués selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés devant s'appliquer au résultat des exercices durant lesquels il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou renversés. L'incidence de toute modification des taux d'impôt sur l'impôt futur est portée aux résultats de la période au cours de laquelle la modification se produit.

Bénéfice net

Le bénéfice net du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2024 a diminué respectivement de 6,8 millions de dollars et de 4,7 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Le bénéfice net ajusté du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2024 s'est établi à 16,3 millions de dollars et à 47,8 millions de dollars, respectivement, ce qui représente une hausse de 7,6 millions de dollars et de 14,6 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent, du fait surtout d'un apport considérable du secteur du sucre et du secteur des produits de l'érable.

Résumé des résultats trimestriels

Le tableau qui suit présente les principales informations financières provenant des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités et des mesures financières non conformes aux IFRS de RSI pour les huit derniers trimestres.

(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)	TRIMESTRES ²⁾							
	2024			2023			2022	
	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième
Volumes de sucre (TM)	185 799	180 618	182 376	215 500	191 411	195 547	192 849	214 672
Volumes de produits de l'érable (en milliers de livres)	11 392	11 777	11 852	10 363	9 630	12 059	11 819	9 838
Produits totaux	309 091	300 944	288 699	308 036	262 285	272 949	261 443	267 406
Marge brute	36 635	44 861	44 644	41 192	41 685	41 659	41 191	28 472
Marge brute ajustée ¹⁾	47 742	51 292	42 319	40 193	34 912	38 233	41 993	39 141
Résultat des activités d'exploitation	16 315	24 704	26 110	22 815	24 008	21 856	26 284	(38 346)
Résultat ajusté des activités d'exploitation ¹⁾	27 422	31 135	23 785	21 816	17 235	18 431	27 086	22 324
BAlIA ¹⁾	23 372	31 664	33 045	29 568	30 523	28 445	32 713	18 283
BAlIA ajusté ¹⁾	34 479	38 095	30 720	28 569	23 750	25 020	33 515	28 954
Bénéfice net (perte nette)	7 379	13 936	13 852	11 876	14 177	11 062	14 674	(45 503)
de base par action	0,06	0,13	0,13	0,12	0,13	0,11	0,14	(0,44)
dilué(e) par action	0,06	0,11	0,11	0,09	0,12	0,10	0,13	(0,44)
Bénéfice net ajusté ¹⁾	16 337	18 891	12 613	11 283	8 749	9 115	15 347	12 161
de base par action	0,13	0,17	0,12	0,11	0,08	0,09	0,15	0,12
dilué par action	0,11	0,15	0,10	0,10	0,08	0,09	0,14	0,11
Taux de la marge brute ajustée par TM du secteur du sucre ¹⁾	225,31	248,85	198,66	156,48	159,31	174,62	195,29	164,55
Pourcentage de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable ¹⁾	10,4 %	10,9 %	10,3 %	12,5 %	9,5 %	7,2 %	7,7 %	8,1 %

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.

2) Tous les trimestres comptent 13 semaines.

Historiquement, le premier trimestre (d'octobre à décembre) et le quatrième trimestre (de juillet à septembre) de l'exercice sont les meilleurs trimestres sur le plan de la marge brute ajustée, du BAlIA ajusté et du bénéfice net ajusté du secteur du sucre en raison des volumes plus élevés et de la composition favorable des produits vendus liée à une augmentation de la proportion des ventes aux particuliers pendant ces périodes de l'année. En revanche, le deuxième trimestre (de janvier à mars) et le troisième trimestre (d'avril à juin) sont ceux dont les volumes sont habituellement moins élevés et dont la composition des produits vendus est la moins favorable, ce qui se traduit par une diminution de la marge brute ajustée, du BAlIA ajusté et du bénéfice net ajusté. En ce qui a trait aux volumes de ventes, les trois premiers trimestres de l'exercice 2024 n'ont pas suivi la tendance en raison de l'incidence du ralentissement des activités à notre raffinerie de sucre de Vancouver attribuable à l'arrêt de travail et de la récente légère diminution de la demande. En ce qui concerne la rentabilité, la tendance favorable actuelle liée à l'apport considérable des activités liées au raffinage du sucre au cours des trois premiers trimestres de l'exercice 2024 reflète les assises solides de ce secteur d'activité.

Historiquement, le secteur des produits de l'érable est peu touché par la saisonnalité des ventes. Toutefois, au cours des deux derniers exercices, les volumes de ventes ont présenté une volatilité qui est imputable en partie à la forte concurrence sur le marché et à la volatilité de la conjoncture économique mondiale.

Situation financière

(en milliers de dollars)	29 juin 2024	1 ^{er} juillet 2023	30 septembre 2023
Total des actifs	1 076 087 \$	967 174 \$	960 901 \$
Total des passifs	658 464	673 866	654 005

L'accroissement de 108,9 millions de dollars du total des actifs pour le trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique principalement par une augmentation des stocks de 50,1 millions de dollars attribuable à la hausse des volumes de sucre brut associée au calendrier d'arrivée des navires et par une augmentation de 47,6 millions de dollars des immobilisations corporelles au titre essentiellement du projet LEAP. La variation favorable du total des actifs s'explique également par l'augmentation de 12,0 millions de dollars des clients et autres débiteurs en raison de la hausse des produits et par une croissance de 7,7 millions de dollars des actifs au titre de droits d'utilisation associés aux nouveaux contrats de location visant des entrepôts et de l'équipement de logistique. L'accroissement du total des actifs a été atténué par la baisse de 8,4 millions de dollars des instruments financiers dérivés sur le marché.

Le total des passifs pour le trimestre considéré a diminué de 15,4 millions de dollars par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la baisse de 40,0 millions de dollars de la facilité de crédit renouvelable attribuable en partie au produit en trésorerie net tiré de l'émission des actions ordinaires dans le cadre du placement de titres de capitaux propres réalisé en mars 2024. La diminution du total des passifs du trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique également par la réduction de 16,4 millions de dollars des passifs au titre des avantages du personnel, qui reflète l'incidence liée au marché sur l'évaluation actuarielle réalisée à la clôture de l'exercice 2023. Cette variation a été contrebalancée en partie par une hausse de 18,3 millions de dollars des fournisseurs et autres créditeurs du fait surtout du calendrier des paiements aux PPAQ aux fins des achats de sirop d'érable, une augmentation de 5,2 millions de dollars de l'impôt à payer et l'accroissement de 8,2 millions de dollars des obligations locatives en lien avec la hausse des actifs au titre de droits d'utilisation et les provisions supplémentaires de 5,9 millions de dollars associées aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.

L'augmentation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de 5,9 millions de dollars enregistrée au troisième trimestre de l'exercice considéré est un élément hors trésorerie lié à la récente révision de notre passif estimé au titre des coûts de remise en état visant notre usine de Montréal.

Liquidités

Les flux de trésorerie générés par Lantic sont essentiellement versés à Rogers sous forme de versements d'intérêts sur les billets subordonnés de Lantic détenus par Rogers, après la constitution de provisions suffisantes pour les dépenses en immobilisations, le remboursement de la dette et les besoins en fonds de roulement. Les sommes reçues par Rogers sont utilisées pour payer les charges administratives, les intérêts sur les débetures convertibles et l'impôt sur le bénéfice, ainsi que pour verser des dividendes aux actionnaires de la Société. Lantic n'était soumise à aucune restriction touchant les distributions de liquidités découlant de la conformité aux clauses restrictives de nature financière au cours de l'exercice.

(en milliers de dollars)	T3 2024	T3 2023	CUM 2024	CUM 2023
(Sorties) entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	1 151	35 427	(4 420)	1 912
(Sorties) entrées de trésorerie liées aux activités de financement	19 782	(28 472)	54 697	19 887
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(18 652)	(8 608)	(44 589)	(21 502)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie	4	1	3	(153)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	2 285	(1 652)	5 691	144

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation du trimestre à l'étude ont diminué de 34,3 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la variation défavorable de 36,5 millions de dollars du fonds de roulement et de la baisse de 4,2 millions de dollars du bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie. Cette variation a été contrée en partie par une baisse de 6,4 millions de dollars des intérêts et impôts payés. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation ont augmenté de 6,3 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de la variation défavorable de 17,8 millions de dollars des éléments hors trésorerie du fonds de roulement. Cette variation a été en partie contrebalancée par une hausse de 1,3 million de dollars du bénéfice net ajusté pour tenir compte des éléments hors trésorerie et une baisse de 10,2 millions de dollars des intérêts et impôts payés.

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement ont augmenté de 48,3 millions de dollars pour le trimestre considéré par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette variation s'explique essentiellement par la diminution de 52,0 millions de dollars de la facilité de crédit renouvelable comparativement à l'exercice précédent, en raison surtout du produit net de 112,5 millions de dollars reçu dans le cadre de l'émission d'actions ordinaires en mars 2024, facteur contrebalancé en partie par une augmentation de 2,1 millions de dollars du dividende versé au cours du trimestre à l'étude.

Les entrées de trésorerie liées aux activités de financement ont augmenté de 34,8 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2024 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation s'explique avant tout par le produit net de 112,5 millions de dollars reçu dans le cadre de l'émission d'actions ordinaires de RSI en mars 2024 en soutien au plan de financement du projet LEAP. L'incidence favorable du produit net a été contrebalancée en partie par l'utilisation de la

facilité de crédit renouvelable pour financer les besoins courants en fonds de roulement et les dépenses en immobilisations à l'appui des activités d'exploitation et du projet LEAP, ainsi que par le dividende supplémentaire de 2,2 millions de dollars associé aux actions ordinaires nouvellement émises.

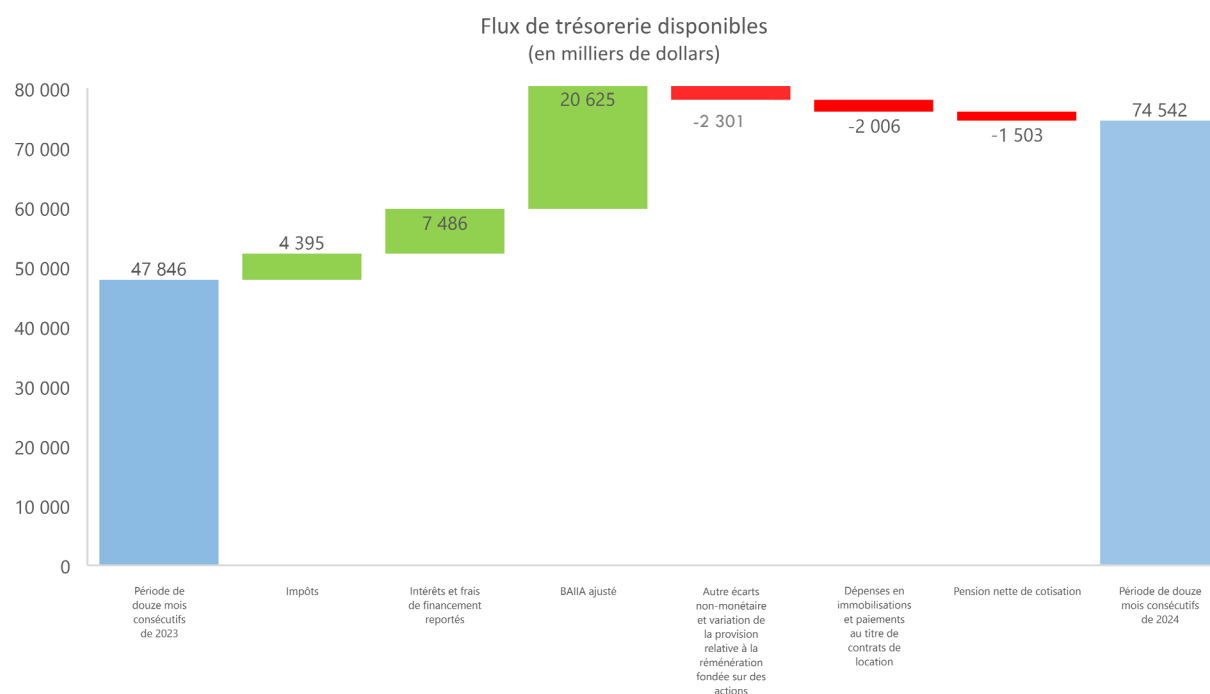
Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour le trimestre considéré et les neuf premiers mois de 2024 ont augmenté respectivement de 10,0 millions de dollars et de 23,1 millions de dollars par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les augmentations ont trait essentiellement à l'inscription à l'actif de dépenses de 11,4 millions de dollars pour le trimestre considéré et de 26,9 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2024 en lien avec le projet LEAP, comparativement à des montants de 1,5 million de dollars et de 6,9 millions de dollars pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Flux de trésorerie disponibles

Nous jugeons pertinent de mesurer les flux de trésorerie disponibles générés par nos activités ordinaires et, par conséquent, d'exclure les éléments liés au projet LEAP. Les flux de trésorerie disponibles, une mesure non conforme aux IFRS, s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés, et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers, y compris les paiements des frais de financement différés, les obligations locatives et les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée. Les flux de trésorerie disponibles ne tiennent pas compte des dépenses liées au projet LEAP.

(en milliers de dollars)	Période de douze mois	
	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	37 986	38 771
Ajustements :		
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	52 858	37 133
Ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés	16 252	1 268
Paiement de frais de financement différés	(359)	(1 488)
Montants hors trésorerie des instruments financiers	(1 150)	1 202
Paiement au titre des obligations locatives	(6 482)	(5 207)
Dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, exclusion faite des dépenses en immobilisations liées au projet LEAP	(28 411)	(28 522)
Dépenses en immobilisations à valeur ajoutée	3 848	4 689
Dépenses en immobilisations nettes et immobilisations incorporelles liées aux activités d'exploitation	(24 563)	(23 833)
Flux de trésorerie disponibles ¹⁾	74 542	47 846
Dividendes déclarés	41 942	37 687

1) Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour obtenir les définitions et un rapprochement avec les mesures conformes aux IFRS.



Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois close le 29 juin 2024 se sont chiffrés à 74,5 millions de dollars, ce qui constitue une hausse de 26,7 millions de dollars en regard de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est principalement liée à l'augmentation de 20,6 millions de dollars du BAIIA ajusté, à la diminution de 4,4 millions de dollars des impôts payés et à la baisse de 7,5 millions de dollars des paiements d'intérêts et de frais de financement différé. Cette variation a été contrée en partie par l'augmentation de 0,7 million de dollars des dépenses en immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles liées aux activités ordinaires, la hausse de 1,3 million de dollars du paiement au titre des obligations locatives, la diminution de 2,3 millions de dollars de l'incidence sans effet sur la trésorerie liée à la variation des charges à payer au titre de la rémunération de la haute direction fondée sur des actions réglée en trésorerie et l'accroissement de 1,5 million de dollars de la charge de retraite.

Les dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles liées aux activités courantes ont augmenté de 0,7 million de dollars par rapport à celles de la période de douze mois de l'an dernier, en raison surtout du calendrier des dépenses. Les dépenses en immobilisations à valeur ajoutée et les dépenses en immobilisations liées au projet LEAP ne réduisent pas les flux de trésorerie disponibles, puisque ces dépenses ne sont pas essentielles aux activités d'exploitation des usines.

La diminution du montant engagé pour les dépenses en immobilisations à valeur ajoutée pour la période de douze mois close le 29 juin 2024 s'est établie à 0,8 million de dollars et s'explique en grande partie par le calendrier des projets.

Les intérêts payés pour la période de douze mois close le 29 juin 2024 ont diminué de 7,5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent, du fait essentiellement du calendrier des versements d'intérêts sur les débetures convertibles subordonnées non garanties et de la réduction des intérêts versés au titre de la facilité de crédit renouvelable.

Les frais de financement différés pour la période de douze mois close le 29 juin 2024 ont diminué de 1,1 million de dollars par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout des coûts engagés au cours de l'exercice précédent en lien avec les modifications de la facilité de crédit et les conventions de placement privé dans le cadre de la stratégie de financement de notre projet LEAP.

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 9,0 cents par action ordinaire pour chaque trimestre, ce qui correspond à 36,0 cents pour chacune des périodes de douze mois.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement liés aux activités d'exploitation représentent les variations, d'un exercice à l'autre, des actifs courants, comme les débiteurs et les stocks, et des passifs courants, comme les créditeurs. Les variations de ces comptes sont attribuables principalement aux calendriers de recouvrement des débiteurs, des arrivages de sucre brut et du paiement des passifs. Les augmentations et les diminutions de ces comptes sont attribuables aux calendriers susmentionnés et ne constituent donc pas des flux de trésorerie disponibles. Ces augmentations ou diminutions sont financées à l'aide de la trésorerie disponible ou de notre facilité de crédit. Les hausses et les baisses de la dette bancaire sont également attribuables à des différences de calendrier en lien avec les facteurs décrits plus haut et ne constituent donc pas de la trésorerie disponible.

L'effet combiné des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers de 15,1 millions de dollars pour la période de douze mois à l'étude ne constitue pas un élément ayant une incidence sur la trésorerie, puisque ces contrats seront réglés à la suite de la réalisation de la transaction physique, ce qui explique la nécessité d'ajuster les flux de trésorerie disponibles.

Obligations contractuelles

Aucun changement significatif ne touche le tableau des obligations contractuelles présenté dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société au 30 septembre 2023, à l'exception des engagements relatifs à des dépenses en capital pour réaliser le projet LEAP d'une valeur totale de 128,4 millions de dollars qui seront engagés à l'exercice 2026 et de deux contrats de swap de taux d'intérêt de 100,0 millions de dollars chacun conclus au troisième trimestre de l'exercice 2024. Les détails de ces contrats sont présentés dans le tableau ci-dessous. En outre, à des fins de conformité à la réforme des TIO, nous avons modifié les modalités des deux contrats de swap de taux d'intérêt restants pour qu'elles correspondent exactement aux modalités des nouveaux contrats conclus au cours du trimestre considéré.

Le montant notionnel total à la date de clôture pour tous les contrats de swap de taux d'intérêt, qui ont été conclus au taux CORRA quotidien composé, est le suivant :

Exercice au cours duquel a eu lieu la conclusion du contrat	Date	Valeur totale \$
Exercice 2020 ²⁾	24 février 2020 au 28 juin 2025 – 1,327 % (30 septembre 2023 et 1 ^{er} juillet 2023 – 1,60 %)	20 000
Exercice 2020 ²⁾	28 juin 2024 au 28 juin 2025 – 0,907 % (30 septembre 2023 et 1 ^{er} juillet 2023 – 1,18 %)	80 000
Exercice 2024 ¹⁾	30 décembre 2024 au 30 décembre 2026 – 3,941 %	100 000
Exercice 2024 ¹⁾	27 juin 2025 au 27 juin 2027 – 3,695 %	100 000

1) Contrats de swap de taux d'intérêt conclus au troisième trimestre de l'exercice 2024.

2) Les modalités des contrats de swap de taux d'intérêt ont été modifiées pour les rendre conformes à la réforme des TIO. Les informations comparatives sont fondées sur le taux CDOR.

Au 29 juin 2024, Lantic avait des engagements d'achat totalisant 1 461 000 tonnes métriques de sucre brut, dont 265 000 tonnes métriques avaient un prix établi, pour un engagement total de 1 92,7 millions de dollars.

Ressources en capital

Au 29 juin 2024, Lantic disposait d'un fonds de roulement totalisant 340,0 millions de dollars aux termes de la facilité de crédit renouvelable, qui vient à échéance le 31 octobre 2027, sur laquelle elle peut emprunter des fonds au taux préférentiel, au taux SOFR ou au taux CORRA à terme ajusté (c'est-à-dire le taux CORRA à terme majoré d'un ajustement allant de 30 à 32 points de base), majoré de 20 à 250 points de base, si elle respecte certains ratios financiers. Au 29 juin 2024, des actifs d'une valeur totale de 746,7 millions de dollars, lesquels englobent notamment des comptes clients, des stocks et des immobilisations corporelles, étaient affectés à la garantie de la facilité de crédit renouvelable, contre 643,0 millions de dollars au 1^{er} juillet 2023.

Au 29 juin 2024, un montant de 136,0 millions de dollars était prélevé sur la facilité de crédit renouvelable et un montant de 8,7 millions de dollars en trésorerie était également disponible.

Au 29 juin 2024, la Société avait des débetures convertibles subordonnées non garanties en circulation d'une valeur nominale totale de 1 55,0 millions de dollars, dont une tranche de 57,4 millions de dollars échéant le 31 décembre 2024 (la « sixième série ») et une tranche de 97,6 millions de dollars échéant le 30 juin 2025 (la « septième série »).

Les débetures convertibles subordonnées non garanties de la sixième série en circulation d'un montant de 57,4 millions de dollars sont classées comme étant à court terme au bilan puisque leur durée jusqu'à l'échéance est de moins de 12 mois. À l'heure actuelle, nous analysons toutes les options disponibles à l'égard de l'échéance des débetures de la sixième série, y compris la conversion en actions ordinaires, le paiement en trésorerie à l'échéance ou le refinancement.

Au 29 juin 2024, Lantic respectait toutes les clauses restrictives liées à sa facilité de crédit renouvelable.

TITRES EN CIRCULATION

Le 4 mars 2024, la Société a émis 22 769 232 actions ordinaires au prix de 5,18 \$ l'action ordinaire pour un produit brut de 117,9 millions de dollars dans le cadre d'un placement par voie d'acquisition ferme au Canada, et de placements privés auprès du Fonds de solidarité des travailleurs du Québec et d'un actionnaire existant, Belkorp Industries Inc.

Des frais d'émission d'actions de 5,4 millions de dollars (4,0 millions de dollars après impôt) ont été comptabilisés à titre de réduction du capital social ordinaire aux états consolidés de la situation financière.

Le produit net découlant de l'émission des actions ordinaires s'est élevé à 112,5 millions de dollars et sera utilisé pour financer le projet LEAP, conformément à l'emploi du produit énoncé dans le supplément de prospectus déposé le 28 février 2024 dans le cadre du placement d'actions ordinaires.

Au 29 juin 2024 et au 8 août 2024, un total de 127 916 834 actions étaient en circulation, comparativement à 105 096 120 actions au 1^{er} juillet 2023.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2024, 51 482 options sur actions ont été exercées pour un produit de 0,2 million de dollars, contre 724 075 options sur actions exercées pour un produit de 3,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023.

RISQUES ET INCERTITUDES

Les affaires et les activités de Rogers sont considérablement touchées par plusieurs facteurs, notamment les marges courantes sur le sucre raffiné et sa capacité de commercialiser le sucre et les produits de l'érable de façon concurrentielle, l'approvisionnement en matières premières, les conditions météorologiques, les charges d'exploitation ainsi que les programmes et règlements gouvernementaux.

Les facteurs de risque liés à nos entreprises et à nos activités sont exposés dans le rapport de gestion contenu dans notre rapport annuel pour l'exercice clos le 30 septembre 2023. Ce document se trouve sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, ou sur le site Web de la Société, à l'adresse www.LanticRogers.com.

Les facteurs de risque intitulés *Relations de travail avec les employés syndiqués* et *Projet d'accroissement de la capacité de production dans l'Est du Canada annoncé récemment* qui figurent dans le rapport de gestion contenu dans notre rapport annuel pour l'exercice clos le 30 septembre 2023 devraient être mis à jour pour tenir compte de ce qui suit à la date du présent rapport de gestion.

Arrêt de travail à l'usine de raffinage de sucre de Vancouver

Le 1^{er} février 2024, les employés syndiqués de la raffinerie de sucre de Vancouver, représentés par Public and Private Workers of Canada Local 8, ont ratifié une nouvelle convention collective de cinq ans à la suite d'une grève qui avait débuté le 28 septembre 2023. Les employés syndiqués sont retournés au travail et la raffinerie de Vancouver fonctionne maintenant à sa capacité normale. Pendant l'arrêt de travail, la production de nos usines de Taber et de Montréal a été mise à contribution pour soutenir nos clients de l'Ouest canadien.

Cet arrêt de travail qui s'est réglé récemment a eu une incidence négative sur nos résultats financiers pour 2024. L'incidence estimée de 5,4 millions de dollars pourrait augmenter ultérieurement en raison des éventuelles répercussions à long terme de la grève sur les clients et des coûts internes supplémentaires qui pourraient être liés à l'exploitation de l'usine de Vancouver à l'avenir.

Projet LEAP

La réalisation de notre projet LEAP est assujettie à plusieurs conditions et risques, dont certains sont hors du contrôle de Lantic. Le plan d'ingénierie détaillé du projet LEAP a été réalisé et il comprend des estimations des coûts, de la période de construction et de la capacité de production supplémentaire. Il est maintenant prévu que le coût total du projet dépasse l'estimation initiale d'environ 200 millions de dollars, l'ampleur des coûts supplémentaires étant actuellement à l'examen.

Des retards et d'autres dépassements de coûts pourraient survenir pendant la réalisation du projet LEAP. Plusieurs facteurs pourraient causer de tels retards ou dépassements de coûts, notamment les retards liés aux permis, la hausse des prix liés à la construction, l'évolution des exigences en matière de travaux techniques et de conception, l'efficacité des entrepreneurs, les arrêts de travail, les conditions météorologiques défavorables et la disponibilité du financement. Même une fois achevés, la nouvelle capacité installée et les autres actifs connexes pourraient ne pas fonctionner comme prévu en raison de défauts de conception ou de fabrication, lesquels pourraient ne pas tous être couverts par la garantie. Un bris mécanique de l'équipement pourrait survenir après l'expiration de la garantie et se traduire par une perte de production et des coûts de réparation.

De plus, afin de réaliser le projet, Lantic pourrait devoir modifier à nouveau ses facilités de crédit existantes et peut-être conclure des ententes de financement additionnelles pour financer la construction. La capacité de Lantic à obtenir le financement global pour le projet dépend de plusieurs facteurs, dont la demande de sucre raffiné sur le marché, le coût final du projet et les conditions d'emprunt sur le marché des capitaux.

Rien ne garantit que le projet LEAP sera réalisé ou qu'il le sera dans les délais prévus d'environ deux ans, offrant ainsi les volumes additionnels prévus au coût prévu. L'incapacité de Lantic de réaliser le projet LEAP selon les conditions prévues pourrait avoir une incidence significative sur la performance, les résultats financiers et la situation financière de Rogers.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Lors de l'analyse de nos résultats, en plus des mesures financières calculées et présentées conformément aux IFRS, nous recourons également à un certain nombre de mesures financières non conformes aux IFRS. Par mesure financière non conforme aux IFRS, on entend une mesure numérique de la performance, de la situation financière ou des flux de trésorerie d'une société qui exclut (inclut) des montants, ou fait l'objet d'ajustements ayant pour effet d'exclure (d'inclure) des montants, qui sont inclus (exclus) dans la plupart des mesures directement comparables calculées et présentées conformément aux IFRS. Les mesures financières non conformes aux IFRS ne faisant pas l'objet d'une définition normalisée, il pourrait donc être impossible de les comparer avec les mesures financières non conformes aux IFRS présentées par d'autres sociétés exerçant les mêmes activités ou des activités similaires. Les investisseurs sont priés de lire intégralement nos états financiers consolidés audités ainsi que nos rapports mis à la disposition du public, et de ne pas se fier à une seule mesure financière.

Nous utilisons ces mesures financières non conformes aux IFRS à titre de complément de nos résultats présentés en vertu des IFRS. Elles permettent de présenter nos activités sous un angle différent et, conjuguées à nos résultats formulés en vertu des IFRS et aux rapprochements avec les mesures financières correspondantes conformes aux IFRS, elles font ressortir de manière plus nette les facteurs et tendances touchant à nos activités.

Le texte qui suit présente la définition des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent rapport de gestion.

- La marge brute ajustée s'entend de la marge brute compte tenu de « l'ajustement du coût des ventes », lequel comprend les profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, et le cumul des écarts temporaires découlant des profits ou pertes liés à l'évaluation à la valeur de marché comptabilisés à l'égard des contrats à terme normalisés sur le sucre et des contrats de change à terme.
- Le résultat ajusté des activités d'exploitation s'entend du résultat des activités d'exploitation compte tenu de l'ajustement du coût des ventes et de la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA s'entend du bénéfice avant les intérêts, l'impôt, l'amortissement et la dépréciation du goodwill.
- Le BAIIA ajusté s'entend du résultat des activités d'exploitation après ajustement afin de rajouter la dotation aux amortissements.
- Le bénéfice net ajusté s'entend du bénéfice net compte tenu de l'ajustement du coût des ventes, de la dépréciation du goodwill et de l'incidence fiscale sur ces ajustements.
- Le taux de la marge brute ajustée par TM s'entend de la marge brute ajustée du secteur du sucre divisée par le volume des ventes de ce même secteur.
- Le pourcentage de la marge brute ajustée s'entend de la marge brute ajustée du secteur des produits de l'érable divisée par les produits tirés de ce même secteur.
- Le bénéfice net ajusté par action s'entend du bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.
- Les flux de trésorerie disponibles s'entendent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des ajustements liés à l'évaluation à la valeur de marché et au moment de la constatation des instruments dérivés et des montants hors trésorerie au titre des instruments financiers, et compte tenu des paiements de frais de financement différés, des obligations locatives et des dépenses en immobilisations corporelles et incorporelles, déduction faite des dépenses en immobilisations à valeur ajoutée et des dépenses en immobilisations liées au projet LEAP.

Dans le présent rapport de gestion, nous traitons des mesures financières non conformes aux IFRS, en décrivant notamment les raisons pour lesquelles nous estimons que ces mesures fournissent des renseignements utiles sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, le cas échéant, et, dans la mesure où cela est important, les autres fins visées par le recours à ces mesures. Ces mesures ne doivent pas être considérées individuellement ni perçues comme étant un substitut à une analyse de nos résultats présentés aux termes des IFRS. Les rapprochements des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-après.

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	T3 2024			T3 2023		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	31 304	5 331	36 635	35 772	5 913	41 685
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	10 558	549	11 107	(5 278)	(1 495)	(6 773)
Marge brute ajustée	41 862	5 880	47 742	30 494	4 418	34 912
Résultat des activités d'exploitation	14 164	2 151	16 315	21 140	2 868	24 008
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	10 558	549	11 107	(5 278)	(1 495)	(6 773)
Résultat ajusté des activités d'exploitation	24 722	2 700	27 422	15 862	1 373	17 235
Résultat des activités d'exploitation	14 164	2 151	16 315	21 140	2 868	24 008
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	5 389	1 668	7 057	4 862	1 653	6 515
BAIIA ¹⁾	19 553	3 819	23 372	26 002	4 521	30 523
BAIIA ¹⁾	19 553	3 819	23 372	26 002	4 521	30 523
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	10 558	549	11 107	(5 278)	(1 495)	(6 773)
BAIIA ajusté	30 111	4 368	34 479	20 724	3 026	23 750
Bénéfice net			7 379			14 177
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			11 107			(6 773)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			943			(203)
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(3 092)			1 548
Bénéfice net ajusté			16 337			8 749
Bénéfice net de base par action			0,06			0,13
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,07			(0,05)
Bénéfice net ajusté de base par action			0,13			0,08

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

Résultats consolidés (en milliers de dollars)	CUM 2024			CUM 2023		
	Sucre	Produits de l'érable	Total	Sucre	Produits de l'érable	Total
Marge brute	107 710	18 430	126 140	108 885	15 649	124 534
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	15 331	(118)	15 213	(6 585)	(2 811)	(9 396)
Marge brute ajustée	123 041	18 312	141 353	102 300	12 838	115 138
Résultat des activités d'exploitation	58 098	9 031	67 129	66 115	6 033	72 148
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	15 331	(118)	15 213	(6 585)	(2 811)	(9 396)
Résultat ajusté des activités d'exploitation	73 429	8 913	82 342	59 530	3 222	62 752
Résultat des activités d'exploitation	58 098	9 031	67 129	66 115	6 033	72 148
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	15 949	5 003	20 952	14 452	5 081	19 533
BAIIA ¹⁾	74 047	14 034	88 081	80 567	11 114	91 681
BAIIA ¹⁾	74 047	14 034	88 081	80 567	11 114	91 681
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾	15 331	(118)	15 213	(6 585)	(2 811)	(9 396)
BAIIA ajusté ¹⁾	89 378	13 916	103 294	73 982	8 303	82 285
Bénéfice net			35 167			39 913
Ajustement total du coût des ventes ¹⁾			15 213			(9 396)
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ¹⁾			1 837			322
Impôt sur les ajustements ci-dessus			(4 376)			2 372
Bénéfice net ajusté			47 841			33 211
Bénéfice net de base par action			0,31			0,38
Ajustement au titre de l'élément ci-dessus			0,11			(0,06)
Bénéfice net ajusté de base par action			0,42			0,32

1) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

Rapport sur les résultats du troisième trimestre de 2024

RAPPROCHEMENT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX IFRS (SUITE)

(en milliers de dollars, sauf les volumes et les données par action)	TRIMESTRES ^{1) 2)}							
	2024			2023				2022
	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième	Troisième	Deuxième	Premier	Quatrième
Marge brute	36 635	44 861	44 644	41 192	41 685	41 658	41 191	28 472
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	11 107	6 431	(2 325)	(999)	(6 773)	(3 425)	802	10 669
Marge brute ajustée	47 742	51 292	42 319	40 193	34 912	38 233	41 993	39 141
Résultat des activités d'exploitation	16 315	24 704	26 110	22 815	24 008	21 856	26 284	(38 345)
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	11 107	6 431	(2 325)	(999)	(6 773)	(3 425)	802	10 669
Dépréciation du goodwill	–	–	–	–	–	–	–	50 000
Résultat ajusté des activités d'exploitation	27 422	31 135	23 785	21 816	17 235	18 431	27 086	22 324
Résultat des activités d'exploitation	16 315	24 704	26 110	22 815	24 008	21 856	26 284	(38 345)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, ainsi que des actifs au titre de droits d'utilisation	7 057	6 960	6 935	6 753	6 515	6 589	6 429	6 628
Dépréciation du goodwill	–	–	–	–	–	–	–	50 000
BAIIA	23 372	31 664	33 045	29 568	30 523	28 445	32 713	18 283
BAIIA	23 372	31 664	33 045	29 568	30 523	28 445	32 713	18 283
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	11 107	6 431	(2 325)	(999)	(6 773)	(3 425)	802	10 669
BAIIA ajusté	34 479	38 095	30 720	28 569	23 750	25 020	33 515	28 952
(Perte nette) bénéfice net	7 379	13 936	13 852	11 876	14 177	11 062	14 674	(45 502)
Ajustement total du coût des ventes ²⁾	11 107	6 431	(2 325)	(999)	(6 773)	(3 425)	802	10 669
Dépréciation du goodwill	–	–	–	–	–	–	–	50 000
Variation nette de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt ²⁾	943	236	658	201	(203)	479	46	(328)
Impôt sur les ajustements ci-dessus	(3 092)	(1 712)	428	205	1 548	999	(175)	(2 678)
Bénéfice net ajusté	16 337	18 891	12 613	11 283	8 749	9 115	15 347	12 161

1) Tous les trimestres comptent 13 semaines.

2) Se reporter à la rubrique « Résultats ajustés ».

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2024, aucun changement important n'a été apporté aux principales estimations comptables présentées dans le rapport de gestion faisant partie du rapport annuel de la Société au 30 septembre 2023.

CHANGEMENTS APPORTÉS AUX PRINCIPES ET PRATIQUES COMPTABLES NON ENCORE ADOPTÉS

La Société a adopté de nouvelles normes et interprétations au cours de l'exercice 2024 ouvert le 1^{er} octobre 2023. L'adoption de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers intermédiaires consolidés. Un certain nombre de nouvelles normes, et de normes et interprétations modifiées, ne sont pas encore en vigueur et n'ont donc pas été appliquées lors de la préparation des états financiers intermédiaires résumés non audités du troisième trimestre de l'exercice 2024. La direction, après avoir passé en revue ces nouvelles normes et modifications proposées, ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers de Rogers, à l'exception de l'IFRS 18, dont la direction évalue l'incidence à l'heure actuelle. Se reporter à la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires résumés non audités ainsi qu'à la note 3 q) afférente aux états financiers consolidés audités de l'exercice 2023 pour un complément d'information.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109, lequel porte sur l'attestation de l'information présentée dans les documents intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, les contrôles et procédures de communication de l'information (les « CPCI »).

En outre, le chef de la direction et la chef de la direction financière ont conçu, ou ont fait concevoir sous leur supervision, un processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») afin de fournir une assurance raisonnable à l'égard de la fiabilité de l'information financière et de l'établissement des états financiers aux fins de publication de l'information financière.

Le chef de la direction et la chef de la direction financière ont évalué les modifications apportées au processus de CIIF de Rogers au cours de la période ouverte le 31 mars 2024 et close le 29 juin 2024, le cas échéant, afin de déterminer si elles ont eu, ou pourraient raisonnablement avoir, des répercussions importantes sur ce processus. Aucun changement de ce genre n'a été décelé lors de leur évaluation.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport comporte des déclarations ou de l'information qui sont ou peuvent être des énoncés prospectifs ou de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Les énoncés prospectifs peuvent inclure notamment des énoncés et des renseignements qui reflètent nos prévisions actuelles à l'égard de la performance et d'événements futurs. L'utilisation de termes comme « pouvoir », « devoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « supposer », « prévoir », « planifier », « croire », « estimer » et d'autres expressions semblables, et/ou les tournures négatives de celles-ci, vise à signaler des énoncés prospectifs. Sans prétendre en faire la liste complète, nous prévenons les investisseurs que les énoncés portant sur les sujets suivants sont des énoncés prospectifs ou sont susceptibles d'en être :

- la demande future de sucre raffiné et de sirop d'érable et les volumes de ventes connexes,
- notre projet LEAP,
- les prix futurs du sucre brut n° 11,
- les pressions inflationnistes attendues sur les coûts,
- le prix du gaz naturel,
- les prévisions sur la production de sucre de betterave à notre usine de Taber,
- le niveau des dividendes futurs,
- l'état d'avancement des réglementations et des enquêtes gouvernementales,
- les prévisions concernant la performance financière future.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur des estimations que nous avons faites et des hypothèses que nous avons posées en fonction de notre expérience et de notre perception des tendances passées, de la conjoncture et d'événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons pertinents et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses s'avèreront exactes. Les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes, connus ou inconnus, et d'autres facteurs susceptibles de faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent sensiblement des attentes qui y sont exprimées. La performance et les résultats réels pourraient différer de façon importante de ceux indiqués dans les énoncés prospectifs, des résultats passés ou des attentes au cours de la période considérée. Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » qui figure dans le présent rapport de gestion pour obtenir plus d'informations sur les facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de Rogers. Ces risques sont également décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle.

Bien que la Société estime que les attentes et les hypothèses sur lesquelles reposent les énoncés prospectifs soient raisonnables dans les circonstances actuelles, les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, car rien ne garantit que ceux-ci se révéleront exacts. Les énoncés prospectifs aux présentes sont formulés à la date du présent rapport de gestion, et nous déclinons

Rapport sur les résultats du troisième trimestre de 2024

toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la révision de ces énoncés par suite d'événements ou de circonstances postérieurs à la date des présentes, à moins que nous n'y soyons tenus en vertu de la loi.